



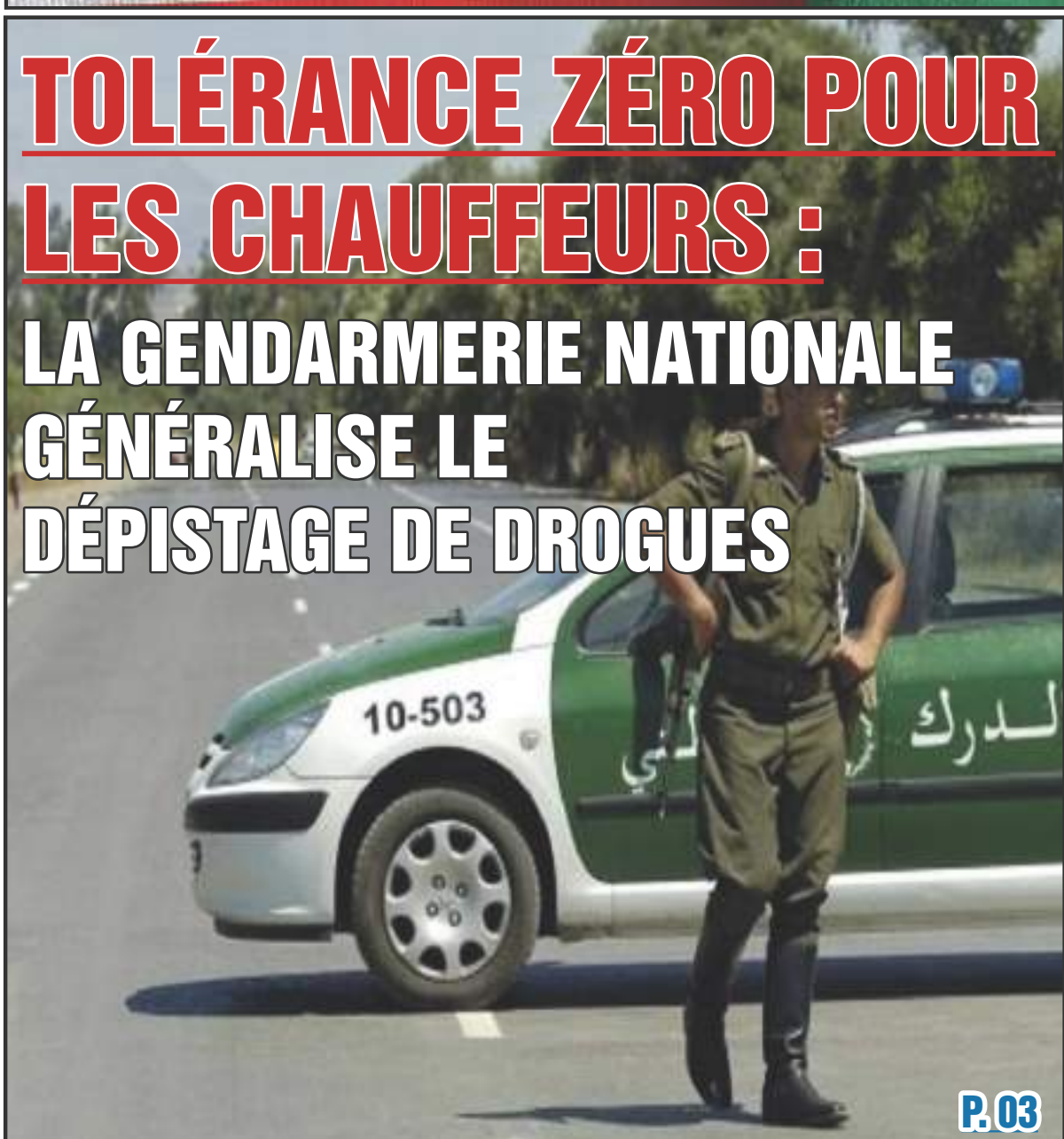
**FORMATION
PROFESSIONNELLE**
LANCEMENT DES
INSCRIPTIONS POUR LA
RENT E DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE DE LA
SESSION D'OCTOBRE 2026
P. 04



ALG RIE ET  TATS-UNIS

UN NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION CONSAGR    L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

P. 02



TOL RANCE Z RO POUR LES CHAUFFEURS :

LA GENDARMERIE NATIONALE G N RALISE LE D PISTAGE DE DROGUES

P. 03



EDUCATION : R SULTATS D FINITIFS DU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS ANNONC S LE JEUDI

P. 04



« POLICE DE L'EAU » : UN D CRET SUR LA POLICE DE L'EAU POUR METTRE FIN AUX VOLS ET SABOTAGES

P. 05



PLAGE PRIV E   DJENANE EL BEY :

LES FAMILLES D NONCENT L'INS CURIT  ET LES NUISANCES DES JET-SKI

P. 06



L'ESPAGNE RIPOSTE FACE   ROME EN IMPOSANT DES CONTR LES AUX FRONTI RES AUX VOYAGEURS VENANT D'ITALIE

P. 09

Algérie et ét Ats-Unis :
UN NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION
CONSACRÉ À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Une semaine consacrée à l'intelligence artificielle, aux technologies et aux sciences STEM s'est achevée à Alger avec la tenue d'un programme de formation destiné aux encadreurs des établissements de jeunesse. La cérémonie de clôture du programme de formation des formateurs en intelligence artificielle et en sciences STEM destiné aux maisons de jeunes a réuni l'unité de diplomatie publique de l'ambassade des États-Unis en Algérie, le chargé d'affaires par intérim et chef adjoint de mission, Ryan Palsrok, ainsi que la professeure Ansaf Salleb-Aouissi, enseignante senior en informatique à l'Université Columbia. Des encadreurs de jeunes venus de neuf wilayas ont également pris part à cette initiative, organisée autour de l'apprentissage, de l'échange d'expériences et de la découverte des nouvelles applications de l'intelligence

artificielle. Durant cette formation, des éducateurs, des entrepreneurs, des innovateurs, des dirigeants d'entreprise et des spécialistes des technologies ont participé à plusieurs discussions consacrées à l'avenir de l'intelligence artificielle. L'objectif était notamment de permettre aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances et de renforcer leurs compétences afin de pouvoir, à leur tour, transmettre ces savoirs aux jeunes fréquentant les maisons de jeunes. La présence de participants issus de neuf wilayas s'inscrit ainsi dans une démarche visant à élargir l'accès aux connaissances liées à l'intelligence artificielle et aux disciplines STEM, qui regroupent notamment les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques.

Un partenariat entre l'Algérie et les États-Unis



À l'occasion de la clôture du programme, l'ambassade des États-Unis en Algérie a salué le partenariat établi avec le ministère de la Jeunesse, ainsi que la participation des différents experts et partenaires mobilisés durant la semaine. L'ambassade a également exprimé sa reconnaissance envers les partenaires des

American Spaces et de World Learning, qui ont contribué au programme en partageant leur expertise et leurs connaissances avec les participants. Cette initiative intervient dans le cadre d'une coopération portant notamment sur l'innovation, les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle, avec un

accent particulier sur le développement des compétences des jeunes.

L'IA au cœur des échanges

Au-delà de la formation technique, les échanges ont permis aux participants de discuter des perspectives offertes par l'intelligence artificielle et de son évolution, ainsi que de son rôle dans les secteurs éducatif, entrepreneurial et technologique. La cérémonie de clôture a ainsi marqué la fin d'une semaine de formation, mais également le début de nouvelles perspectives de collaboration entre les différents acteurs impliqués. L'ambassade des États-Unis en Algérie a indiqué vouloir poursuivre ces échanges et renforcer la coopération dans les domaines de l'innovation, de la technologie et de l'intelligence artificielle.

L'ALGÉRIE POURSUIT LA RÉALISATION D'ACQUIS QUALITATIFS
ET HISTORIQUES DANS UN CLIMAT DE SÉCURITÉ ET DE STABILITÉ

L'Algérie poursuit la réalisation d'acquis qualitatifs et historiques dans différents domaines, dans un climat de sécurité et de stabilité, fruits d'une vision clairvoyante et d'une fidélité constante aux sacrifices des anciens, ainsi que d'une conviction profonde selon laquelle la sécurité et la souveraineté nationales constituent le socle sur lequel se construisent les réalisations, affirme la revue El Djeïch dans son numéro du mois d'août. Dans un éditorial intitulé "La stabilité de la Patrie: devoir sacré", la revue souligne que "l'histoire glorieuse de notre pays est jalonnée de pages lumineuses qui dépassent le simple cadre du souvenir. Elles incarnent des valeurs sans cesse renouvelées, des principes profondément enracinés et des engagements transmis de génération en génération". "Parmi ces étapes impérissables qui ont marqué la mémoire nationale figure la Journée nationale de l'Armée nationale populaire, instituée par Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, en reconnaissance du rôle de l'institution militaire dans la défense de la Patrie et de sa souveraineté, dont nous avons célébré, avec fierté et gratitude, ce 4 août, la cinquième édition", écrit la revue El Djeïch. "Cette commémoration est l'occasion de rendre un hommage solennel aux sacrifices de nos valeureux hommes et de retracer le parcours exemplaire de notre vénérable armée qui a forgé sa grandeur dans les pages les plus glorieuses de l'Histoire du peuple algérien, puisant sa force et sa détermination dans les

épopées de l'Armée de libération nationale. Elle demeure fidèle au message des Chouhada, portant avec loyauté la noble mission de défendre la Patrie, de préserver sa souveraineté et de protéger son unité territoriale et populaire", poursuit El Djeïch. "Cette commémoration intervient dans un contexte régional et international marqué par l'enchevêtrement des défis et l'accélération des mutations. Face à cela, notre pays a prouvé, grâce à un peuple conscient, profondément attaché à ses constantes nationales, à des institutions solides et à son armée indomptable que la sécurité et la stabilité dont il jouit ne sont nullement le fruit du hasard. Elles sont l'aboutissement d'une vision clairvoyante, d'une fidélité constante aux sacrifices des anciens et d'une conviction inébranlable selon laquelle la sécurité et la souveraineté nationales constituent le socle sur lequel se construisent toutes les réalisations", souligne la même source. "Dans cette perspective, l'Algérie poursuit, dans un climat de sécurité et de stabilité, des réalisations qualitatives et historiques dans divers domaines. Elle renforce l'investissement, développe les infrastructures de base et consolide les fondements du développement économique et social, dans une dynamique qui confirme qu'elle ne se limite pas à préserver son présent, mais œuvre avec confiance à bâtir son avenir, animée par une volonté inflexible et une détermination inébranlable", relève El Djeïch "A cet égard, le récent entretien accordé par Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense

nationale aux représentants des médias a porté des messages clairs réaffirmant l'attachement indéfectible de l'Algérie à la défense de sa souveraineté et de l'indépendance de sa décision nationale. Saluant le "degré de conscience atteint par le citoyen algérien dans sa manière d'appréhender les différents défis", le président de la République a souligné que "l'Algérie ne se soumet ni aux pressions, ni aux menaces, ni n'est achetée ni vendue", tout en affirmant être "très optimiste quant à l'avenir du pays et convaincu que l'Algérie avance sur la bonne voie". Il a également rappelé que "la stabilité de la Patrie prime sur toute autre considération". Ces propos résument la vision de l'Algérie nouvelle et victorieuse où la conscience citoyenne et la cohésion entre le peuple, son armée et les institutions de l'Etat constituent le véritable rempart garantissant la stabilité de la Nation et son immunité, ajoute la même source. "Au cœur de cette équation nationale globale, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, poursuit l'accomplissement de ses missions constitutionnelles avec professionnalisme et maîtrise, notamment dans les domaines de la sécurisation de nos vastes frontières nationales, de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé", affirme El Djeïch ajoutant qu'avec la même détermination, elle continue de relever tous les défis, de remporter les différents enjeux et de renforcer sa disponibilité opérationnelle, comme en témoignent les résultats qualitatifs obtenus sur le terrain sur plusieurs plans".

"Il est incontestable que ces objectifs, concrétisés dans les faits et non dans les discours, n'auraient pu être atteints sans les efforts soutenus et acharnés déployés par les fils de l'Armée nationale populaire qui veillent sans relâche aux frontières de notre chère Patrie. Leur engagement total, leur sens du sacrifice, leur fidélité au serment et leur profond attachement à l'Algérie constituent le fondement de ces succès". C'est ce qu'a souligné Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, en déclarant: "Aujourd'hui, l'Armée nationale populaire, grâce à vous, ceux qui êtes aux avant-postes et dans chaque recoin de notre chère terre, poursuit son développement constant, en améliorant ses capacités matérielles et humaines et en renforçant ses aptitudes défensives et technologiques, afin d'être à la hauteur des missions constitutionnelles et nobles qui lui sont confiées, ainsi qu'à la confiance que lui accorde le peuple algérien fier". "Parce que la protection et la défense de l'Algérie constituent une responsabilité noble et sacrée qui incombe à tous, l'élan national de solidarité suscité par la douloureuse épreuve traversée par certaines régions du pays à la suite des incendies de forêt a illustré les plus hauts idéaux du devoir, de l'unité et de la solidarité. Nous avons été témoins de scènes où les efforts des membres de l'Armée nationale populaire, des agents de la Protection civile, des services de la Direction des forêts et autres institutions de l'Etat se sont mêlés à ceux des citoyens", relève la revue.

"Une fois encore, ces événements ont démontré que les Algériennes et les Algériens, dans toute leur diversité, ne font que renforcer leur cohésion face à l'adversité. Ils ont également confirmé que la défense de la Patrie est une culture profondément ancrée, une conscience collective et un profond sentiment du devoir envers une terre qui est notre unique Patrie", précise la même source. "Ces valeurs constituent le prolongement naturel de l'esprit de notre glorieuse Révolution libératrice, autour de laquelle tous les Algériens se sont rassemblés pour atteindre un objectif unique : conquérir la victoire, recouvrer l'indépendance et chasser le colonisateur français usurpateur", affirme El El Djeïch. "En conclusion, en cette occasion, nous ne pouvons que présenter nos salutations et notre reconnaissance à tous les vaillants fils et filles de notre Armée nationale populaire qui poursuivent avec fidélité le chemin de la loyauté envers le serment des Chouhada des résistances populaires, de la glorieuse Révolution libératrice et du devoir national. Leur unique préoccupation demeure la préservation de la sécurité de l'Algérie, de sa stabilité et de la quiétude de son peuple", souligne la même source. "Puisse notre Patrie demeurer, comme l'ont voulu nos glorieux prédécesseurs, souveraine dans ses décisions, forte par ses dirigeants, unie par ses enfants, fière de son Armée nationale populaire et que sa stabilité reste le devoir sacré de chacun", conclut la revue.

 Quotidien indépendant d'informations générales times Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba	Directeur general : Bicha salim Directeur de la publication : Nouredidine Boukraa Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine Tél/Fax : 038 45 58 35 Tél/Fax : 038 45 58 36 Tél/Fax : 038 45 58 37 Email: redactionseybouse@gmail.com	P.A.O SEYBOUSE Times Site web: www.seybousestimes.dz Email: redaction@seybousestimes.dz contact@seybousestimes.dz Facebook : SEYBOUSE TIMES Impression : SIE Constantine Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine	Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER TEL : 021 73 71 28 021 73 76 78 021 74 99 81 FAX : 021 73 95 59 Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz	Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction
---	---	---	---	---

tOlérAnCe ZérO POUr les CHAUFFeUrs:

La Gendarmerie nationale généralise le dépistage de drogues

Dans le cadre du durcissement des contrôles routiers et de la mise en œuvre rigoureuse du Code de la route pour enrayer l'hécatombe routière, les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida ont interpellé le chauffeur d'un autobus de transport de voyageurs. Un test salivaire préliminaire s'est révélé positif aux amphétamines, ont indiqué les autorités.

L'opération a été menée par les éléments de la brigade territoriale de sécurité routière au niveau du barrage fixe de Tamzguida (commune d'El Affroun), sur l'autoroute Est-Ouest (A3), dans le sens menant vers Blida. Le véhicule, qui assurait la liaison Chlef – Alger, a été intercepté dans le cadre d'un contrôle de routine.

D'après les précisions fournies par la page officielle « Tariki » de la Gendarmerie nationale, les gendarmes ont d'abord vérifié les documents administratifs et l'état technique du véhicule, avant de soumettre le conducteur à un éthylotest, puis à un dépistage salivaire de stupéfiants.

Ce dernier a révélé une « réaction positive préliminaire indiquant une conduite sous l'emprise d'amphétamines (dérivés d'ecstasy) ».

Le véhicule a été immédiatement immobilisé et des poursuites légales ont été engagées contre le mis en cause. Deux infractions supplémentaires ont été retenues à son encontre : maintien de la conduite malgré une notification de suspension de permis, et absence de trousse de premiers secours à bord du transport en commun.

Dépistages inopinés pour les poids lourds et transports en commun

Cette intervention s'inscrit dans un plan de contrôle renforcé initié par la Gendarmerie nationale afin de lutter contre les comportements à haut risque, responsables d'un nombre croissant d'accidents graves.

Les forces de l'ordre généralisent désormais l'usage de dispositifs de détection rapide d'alcool et de drogues, en ciblant prioritairement les conducteurs de bus et de véhicules de transport de marchandises.

À Blida, le groupement territorial

a déployé ces tests salivaires et éthylomètres lors de barrages fixes et mobiles. L'objectif est d'instaurer une surveillance préventive et systématique sur les axes les plus fréquentés.

« La dangerosité des accidents de la circulation ne découle pas seulement des infractions au Code de la route, mais s'étend à la consommation de drogues et de psychotropes, qui constituent une menace directe pour la vie des usagers », a rappelé une représentante de la Gendarmerie nationale dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, réaffirmant l'application stricte des lois en vigueur.

Le ministère de l'Intérieur accélère l'application de la loi

En parallèle sur le plan institutionnel, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a ordonné la mise en œuvre accélérée des dispositions du Code de la route.

Lors d'une réunion de coordination tenue mercredi dernier, le ministre a insisté sur la mise à disposition de tous les moyens techniques et logistiques



nécessaires pour réaliser les analyses médicales et toxicologiques dans les délais impartis.

Ce dernier a également instruit ses services de multiplier les campagnes de sensibilisation, notamment autour du slogan « Un été sans accidents... la responsabilité de tous », pour sensibiliser les professionnels de la route à la maintenance de leurs véhicules et au respect scrupuleux des règles de conduite.

Le facteur humain en cause dans 96 % des drames

Cette ferme réaction des autorités intervient peu après le drame survenu dans la wilaya de Boumerdès, où le renversement d'un autobus a coûté la vie à 28 personnes et fait 36 blessés.

Les analyses biologiques post-mortem ont révélé que le chauffeur, âgé de 33 ans et décédé dans l'accident, conduisait sous l'emprise de plusieurs substances toxiques et détenait des comprimés psychotropes.

Selon les données du ministère de l'Intérieur, le facteur humain demeure la cause principale des tragédies routières, impliqué dans 96,12 % des accidents enregistrés en 2025.

Rien qu'entre le 26 juillet et le 1er août, la Protection civile a déploré 74 décès et 1 951 blessés sur l'ensemble du territoire national, illustrant l'urgence des mesures prises sur le terrain.

trAFiC De DrOgUe en Algérie:

Ce que prévoit le nouveau décret pour encourager les signalements

Un nouveau dispositif vient renforcer la lutte contre le trafic de drogues et de substances psychotropes en Algérie. Un décret exécutif publié dans le dernier numéro du Journal officiel définit désormais les conditions et les modalités permettant d'accorder des incitations financières ou non financières aux personnes fournissant des informations susceptibles d'identifier les auteurs d'infractions liées aux stupéfiants, de permettre leur arrestation ou de mettre fin à une activité criminelle.

Le texte, signé par le Premier ministre, porte le numéro 26-272 et est daté du 1er août 2026. Il introduit un mécanisme destiné à encourager la transmission d'informations aux autorités compétentes dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux drogues et aux substances psychotropes.

Selon l'article 2 du décret exécutif, les autorités compétentes peuvent accorder des incitations aux personnes qui leur communiquent des informations susceptibles de contribuer à l'identification des auteurs de crimes liés aux drogues et aux substances psychotropes, à leur arrestation ou encore à la cessation de l'activité criminelle.

Ces incitations peuvent prendre une forme financière ou non financière, selon la nature et les circonstances de chaque affaire.

Le dispositif prévoit également que les services compétents informent le procureur de la République territorialement compétent de la démarche.

Le décret précise que la notion d'« autorités compétentes » désigne, dans ce cadre, les services de la police judiciaire ainsi que les

services des douanes.

Les services chargés des enquêtes pourront ainsi mieux exploiter les informations susceptibles de faciliter la détection des réseaux impliqués dans le trafic ou dans d'autres infractions liées aux stupéfiants.

Comment le montant de la récompense est-il fixé ?

Le décret ne prévoit pas un montant fixe ou identique pour toutes les informations transmises. L'article 3 confie au chef du service chargé de l'enquête relevant de l'une des autorités compétentes la responsabilité de déterminer le montant des incitations financières accordées aux personnes concernées.

Ce responsable peut également déterminer les incitations non financières dont le bénéficiaire peut profiter.

Ces dernières peuvent notamment comprendre des mesures de protection ainsi que la facilitation de certaines procédures administratives, selon les circonstances.

Le niveau des incitations doit tenir compte de plusieurs critères. Le texte cite notamment :

- la nature du ou des crimes concernés ;
- leur durée et leur extension dans le temps ;
- leur extension territoriale ;
- les circonstances dans lesquelles les faits ont été commis ;
- le degré de complexité de l'affaire.

Autrement dit, l'importance de l'incitation pourra varier en fonction de la gravité et de la complexité de l'affaire ainsi que de l'utilité concrète des informations communiquées aux services compétents.

Des critères et un plafond fixés par une décision interministérielle

Le décret prévoit également un cadre



général pour évaluer les incitations financières, plutôt que de laisser leur détermination au cas par cas.

L'article 3 précise que les ministres concernés fixeront, par décision conjointe, les mécanismes et critères d'évaluation des incitations financières, leur plafond ainsi que la liste des incitations non financières.

Cette décision réunira le ministre de la Défense nationale, le ministre chargé de l'Intérieur, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, et le ministre chargé des Finances.

Cette disposition vise notamment à établir un cadre commun permettant de déterminer les récompenses en fonction des différentes situations rencontrées.

Le versement intervient après l'identification ou l'arrestation des auteurs

Le décret encadre également le moment auquel les services compétents peuvent verser les incitations financières.

Selon l'article 4, le paiement intervient après l'identification des auteurs des crimes concernés, leur arrestation ou la mise fin à l'activité criminelle, selon le cas.

Toutefois, le texte prévoit une possibilité de versement par étapes.

Ainsi, dans certaines affaires, les autorités pourront verser les

incitations financières en plusieurs fois, notamment lorsque la nature de l'infraction, son étendue dans le temps ou sur le territoire, les circonstances de sa commission ou encore sa complexité le justifient.

Le paiement peut également intervenir à différentes étapes de la mise en œuvre des procédures.

Cette possibilité permet donc d'adapter le mécanisme aux affaires qui nécessitent des investigations longues ou qui impliquent plusieurs étapes avant d'aboutir à l'arrestation des personnes recherchées ou à l'arrêt de l'activité criminelle.

Modalités de paiement : comment seront-elles déterminées ?

L'article 5 précise que le ministre chargé des Finances déterminera les modalités de versement des incitations financières par décision.

Dans certains cas, le ministre chargé des Finances et le ministre concerné pourront également fixer ces modalités par décision conjointe.

Le décret encadre également la traçabilité du versement.

Selon l'article 6, le bénéficiaire reçoit le montant accordé contre la remise d'un reçu. Ce document doit notamment mentionner les informations relatives au service chargé de l'enquête, l'identité du bénéficiaire, le montant de l'incitation financière, ainsi que le numéro et la date du dossier.

Le décret soumet toutefois ce reçu à des règles particulières de confidentialité.

L'identité des bénéficiaires serait-elle protégée ?

Le service chargé de l'enquête conserve le reçu de manière confidentielle et ne remet aucune copie au bénéficiaire, précise le décret.

Cette disposition s'inscrit dans un ensemble plus large de mesures destinées à préserver la confidentialité des personnes qui fournissent des informations aux autorités.

L'article 9 impose en effet à l'ensemble des personnes intervenant dans l'application du décret de préserver le secret des informations et des documents permettant d'identifier les bénéficiaires des incitations.

Le texte prévoit que le non-respect de cette obligation peut exposer les personnes concernées aux sanctions prévues par la législation en vigueur.

La confidentialité constitue ainsi l'un des éléments centraux du nouveau dispositif, alors que les informations communiquées peuvent concerner des affaires liées à des réseaux criminels et à des activités de trafic de stupéfiants ou de substances psychotropes.

Les agents chargés des enquêtes exclus du dispositif

Le décret établit enfin une limite importante concernant les personnes pouvant bénéficier de ces incitations.

L'article 11 précise que les agents et fonctionnaires chargés de rechercher les infractions et de les constater ne peuvent pas bénéficier des incitations prévues par ce texte.

Cette exclusion vise notamment les personnels intervenant directement dans les missions de recherche et de constatation des infractions.

Le mécanisme s'adresse donc aux personnes extérieures aux services chargés de ces missions qui fournissent des informations permettant de faire progresser une enquête ou de contribuer à mettre fin à une activité criminelle.

EDUCATION

RÉSULTATS DÉFINITIFS DU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS ANNONCÉS LE JEUDI



Le ministère de l'Education nationale a annoncé que les résultats définitifs du concours de recrutement des enseignants sur titres, peuvent être consultés à partir de ce jeudi à travers le lien: <https://concours.onec.dz>, indique un communiqué du ministère. Le ministère de l'Education nationale a précisé que l'ensemble des candidats

ayant participé au concours sur titres des enseignants des trois paliers d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), au titre de l'année 2025, peuvent consulter les résultats définitifs du concours jeudi via les comptes électroniques des candidats sur la plateforme numérique, à travers le lien sus-cité. Les listes nominatives des admis du concours seront publiées, le jour même, au niveau de

toutes les directions de l'Education. L'annonce des résultats définitifs se fera dans toutes les wilayas, à l'exception des wilayas de Mascara, d'El-Bayad, d'Oran et de Bouira, où l'opération de contrôle préalable des dossiers par les services de la fonction publique se poursuit et les résultats seront publiés dès l'achèvement de cette opération, ajoute le communiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE :

LANCEMENT DES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA SESSION D'OCTOBRE 2026

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels a annoncé ce vendredi le lancement des inscriptions pour la rentrée de formation d'octobre 2026. Dans son communiqué, le ministère précise que la période d'inscription débutera le 08 août et se poursuivra jusqu'au 26 septembre 2026. La rentrée officielle de la formation, quant à elle, est fixée au 04 octobre 2026. Le ministère indique qu'à travers cette session, il ouvre aux jeunes de nouvelles perspectives pour acquérir des compétences, perfectionner leurs qualifications et construire un avenir professionnel prometteur, en phase avec les besoins du marché du travail et les grands projets nationaux.

Comment s'inscrire ? Pour les candidats souhaitant s'inscrire, le ministère a alors mis à disposition le lien du site électronique dédié à cet effet : www.takwin.dz. Plateforme « Takwin » : le nouvel outil numérique pour l'inscription à la formation professionnelle La plateforme « Takwin » est l'un des services numériques mis en place par le ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, dans le but de faciliter le processus d'inscription des candidats à la formation. La plateforme permet à chaque stagiaire de créer un compte personnel lui permettant de suivre son parcours professionnel de manière continue, depuis son inscription jusqu'à l'obtention de son diplôme final.



« Takwin » propose plusieurs avantages aux usagers :

- une inscription directe, sans avoir besoin de se déplacer vers l'établissement de formation ;
- un compte permettant de suivre son parcours professionnel jusqu'à l'obtention du diplôme ;
- un espace dédié aux formateurs ainsi qu'aux

différents utilisateurs de la plateforme. Le nombre total de stagiaires inscrits s'élève à 368 747, un chiffre qui témoigne de l'attractivité du secteur de la formation professionnelle auprès des jeunes. La plateforme comptabilise également 564 stagiaires étrangers, confirmant l'ouverture du dispositif algérien de formation professionnelle à l'international. L'offre de formation couvre pas moins de 1 071 spécialités, permettant aux candidats de choisir parmi un large éventail de filières adaptées aux besoins du marché du travail. Enfin, le réseau national compte 1 613 établissements de formation, répartis à travers le territoire, offrant ainsi une large accessibilité aux différents dispositifs de formation professionnelle.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MESURES ANTICIPATIVES À TRAVERS LES DIFFÉRENTES WILAYAS DU PAYS EN PRÉVISION DES INTEMPÉRIES

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a entrepris une série de mesures anticipatives et préventives à travers les différentes wilayas du pays, en prévision des intempéries attendues à la fin de la saison estivale et au début de l'automne, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Ces mesures interviennent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à "renforcer les dispositions anticipatives et à élever le niveau de

préparation, en prévision des intempéries attendues avec la fin de la saison estivale et le début de l'automne, où les wilayas du pays ont commencé à prendre un ensemble de mesures préventives à l'échelle locale". Dans ce cadre, les autorités locales ont tenu "des réunions de coordination avec la participation des différents services et organismes concernés, au cours desquelles l'accent a été mis sur le niveau de préparation, l'évaluation de la situation au niveau des points sensibles et des points noirs, ainsi que l'arrêt des plans d'intervention en

prévision d'éventuelles perturbations météorologiques". Les services concernés ont entamé des opérations de "nettoyage et d'entretien des avaloirs, des bouches d'évacuation des eaux pluviales, des réseaux d'assainissement, des oueds et des cours d'eau, outre la levée des obstacles et le traitement des lacunes relevées, à même d'assurer la fluidité de l'écoulement des eaux et de limiter les risques d'accumulation et de montée des eaux", ajoute la même source. Dans le même contexte, il a été procédé à "la mobilisation et la réquisition des

moyens humains et matériels, ainsi qu'au renforcement de la coordination entre les différents secteurs et services, tout en garantissant la rapidité d'intervention en cas d'urgence, notamment au niveau des zones et des points exposés aux risques d'inondation". Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des directives visant à "privilégier l'action anticipative et préventive et à renforcer la préparation sur le terrain, de manière à contribuer à la protection des citoyens et de leurs biens et à atténuer les effets d'éventuelles intempéries", conclut le communiqué.

HADJ 2027

LE MINISTÈRE FIXE LA DATE DU TIRAGE AU SORT POUR LES PÈLERINS ALGÉRIENS

Le calendrier du Hadj 1448 H/2027 se précise en Algérie. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé la date du tirage au sort qui permettra de désigner les futurs pèlerins retenus pour accomplir les rites du pèlerinage. Une étape attendue par les milliers de citoyens inscrits à cette opération annuelle. Prévue le samedi 15 août 2026, cette

opération permettra d'arrêter les listes finales des bénéficiaires pour la prochaine saison du Hadj. Le tirage au sort se déroulera au niveau des communes, dans les sièges des APC ou dans tout autre lieu désigné par les autorités locales. **Hadj 2027 en Algérie : le tirage au sort aura lieu le 15 août 2026** Dans un communiqué publié jeudi,

le ministère de l'Intérieur a informé l'ensemble des citoyennes et citoyens inscrits pour accomplir les rites du Hadj 1448 H/2027 que le tirage au sort se tiendra samedi 15 août 2026. Cette opération vise à déterminer les listes définitives des pèlerins qui pourront participer à la prochaine saison du pèlerinage. Elle concerne tous les candidats inscrits, hommes et femmes,

souhaitant effectuer le déplacement vers les Lieux saints. Le ministère précise que le tirage au sort sera organisé au niveau des sièges des Assemblées populaires communales (APC). Ou dans tout autre espace approprié choisi par les autorités locales. Et ce sous la supervision des parties concernées afin d'assurer le suivi du déroulement de l'opération.

« POLiCe De l’eAU »:

Un décret sur la police de l’eau pour mettre fin aux vols et sabotages

Réunis autour du ministre des Ressources en eau, Lounès Bouzegza, le wali d’Oum El Bouaghi, les élus locaux et les responsables sectoriels ont dressé un bilan sans concession de la situation hydrique de la wilaya. Résultat : un plan d’action immédiat, des chantiers colossaux programmés pour 2026 et une déclaration de guerre aux pratiques frauduleuses qui privent des milliers de foyers d’un accès régulier à l’eau potable. Alimentée principalement par les eaux de surface du barrage d’Ourkis et par des nappes souterraines, la wilaya d’Oum El Bouaghi dessert aujourd’hui 868 000 habitants avec une production journalière dépassant

les 163 000 mètres cubes. Un volume conséquent, mais jugé insuffisant au regard des besoins réels de la population. Pour combler ce déficit, l’État a engagé la mise en service progressive de 14 nouveaux forages. Répartis sur plusieurs communes, ces installations injecteront un volume additionnel de 27 820 mètres cubes par jour dans le réseau. L’effort porte également sur les infrastructures de distribution : plus de 504 kilomètres de canalisations seront posés, et 12 650 raccordements individuels réalisés au cours de l’année 2026. **11 opérations d’urgence lancées dès la semaine prochaine** Face aux attentes des habitants,

Bouzegza n’a pas laissé la réunion se conclure sur de simples promesses. Il a ordonné le démarrage immédiat de 11 opérations relevant du programme d’urgence, avec une exigence claire : le respect strict des délais et une distribution équitable entre toutes les communes de la wilaya, sans exception. Le ministre a insisté également sur la nécessité d’une gestion rigoureuse de la ressource. Chaque commune doit recevoir sa part, et les responsables locaux sont tenus de rendre compte de l’avancement des travaux. Cette approche s’inscrit dans la stratégie nationale de sécurité hydrique que Bouzegza déploie wilaya par wilaya depuis plusieurs mois.



Le volet le plus frappant de cette séance de travail concerne la lutte contre les raccordements clandestins et les actes de sabotage délibérés. Bouzegza a dénoncé publiquement le comportement de certains individus qui percent ou détruisent sciemment les conduites principales pour remplir des citernes, puis revendre l’eau à des particuliers. Ces pratiques, qui aggravent les pénuries et creusent les inégalités d’accès, sont désormais dans le viseur de l’État. Le ministre a

annoncé la finalisation imminente d’un décret régissant la police de l’eau, un texte réglementaire attendu pour doter les autorités d’un arsenal juridique adapté. Ce n’est pas la première fois que Bouzegza tire la sonnette d’alarme : lors de sa visite à Alger en août dernier, il avait déjà alerté sur le fait que près de 40 % de l’eau injectée dans les réseaux est perdue entre fuites physiques et piquages illégaux.

PAieMent éleCtrOniQUe ViA « JiBAYAtiC »:

17 motifs pouvant entraîner le rejet d’un paiement

La Direction Générale des Impôts (DGI), relevant du ministère des Finances, a publié un guide et un dépliant explicatifs consacrés au service de paiement électronique disponible sur la plateforme numérique « Jibayatic ». L’objectif est de faciliter l’utilisation de ce service numérique et d’accompagner les contribuables dans l’accomplissement de leurs déclarations et le règlement de leurs droits à distance. Le document présente une explication approfondie des mécanismes de paiement électronique, des conditions requises pour bénéficier du service, des moyens de paiement disponibles, ainsi que des modalités de suivi des opérations. Il recense également les erreurs les plus fréquentes susceptibles d’entraîner le rejet d’une transaction. La DGI a recensé 17 causes possibles de rejet des opérations de paiement



électronique. Parmi les plus fréquentes figurent l’insuffisance du solde, le dépassement ou l’expiration de l’autorisation de découvert, la clôture ou l’inexistence du compte, son gel ou sa saisie, l’opposition bancaire, la faillite ou la liquidation, l’interdiction bancaire, le décès du titulaire du compte, des erreurs dans les données bancaires, l’utilisation d’une devise autre que le dinar algérien, ou encore l’envoi de l’ordre de virement à plusieurs reprises. La direction précise qu’en cas de

rejet, il n’est pas possible de retenter l’opération par voie électronique, même après la levée de la cause du rejet. Le contribuable doit alors se rendre auprès de la recette des impôts pour régler ses droits, ou demander la réactivation de l’opération par le receveur. Le service de paiement électronique se limite actuellement aux impôts et taxes résultant des déclarations fiscales électroniques. Il ne couvre pas les dettes fiscales ni les montants restant à recouvrer, même s’il permet de régler les amendes liées aux déclarations « zéro » déposées hors délai. **Les difficultés les plus courantes rencontrées par les usagers** Le guide passe également en revue les principales difficultés que peuvent rencontrer les utilisateurs, telles que la saturation de la plateforme à l’approche des échéances de déclaration, l’oubli du

mot de passe, la clôture du compte, ou encore la non-apparition de certaines déclarations. Il invite les contribuables concernés à contacter les services fiscaux ou le service d’assistance électronique pour résoudre ces situations. Le service de paiement électronique est accessible en permanence, permettant de déclarer et de régler les impôts et taxes sans avoir à se déplacer vers les recettes des impôts. Un reçu électronique muni d’un code QR est délivré dès la réussite de l’opération. Le guide précise que les contribuables relevant de la Direction des Grandes Entreprises doivent effectuer leurs paiements par voie électronique, tandis que ceux soumis au régime réel ou au régime réel simplifié, ainsi que les contribuables relevant de l’impôt forfaitaire unique au niveau des centres et inspections des impôts, peuvent choisir ce mode de

paiement. Pour bénéficier du service, le contribuable doit disposer d’un compte sur la plateforme « Jibayatic », délivré par les services fiscaux, ainsi que d’un compte bancaire pour le paiement par virement, ou d’une carte Edahabia ou CIB pour le paiement électronique direct. En cas de choix du virement, les données du compte bancaire doivent être enregistrées au préalable. Le système permet également aux comptables d’effectuer les déclarations et les paiements pour le compte de leurs clients, après présentation d’un mandat légal et rattachement de leurs comptes à ceux de leurs clients auprès des services fiscaux. Ils peuvent ainsi suivre l’état des paiements via la plateforme et extraire le reçu de recouvrement électronique dès la réussite de l’opération.



Le nombre de web-marchands ayant intégré la plateforme de paiement sur Internet en Algérie a franchi le seuil symbolique de 1.000 à fin juin 2026, traduisant la dynamique soutenue que connaît la monétique dans le pays. Selon les dernières données du Groupement d’intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), l’Algérie comptait 1.004 web-marchands à la fin du premier semestre 2026, contre 644 à la même période de l’année précédente, soit une progression de 55 %. Cette évolution s’explique par “les initiatives engagées pour le développement des moyens de paiement électronique, qui ont permis d’améliorer les conditions d’accessibilité des commerçants à la plateforme dédiée”, souligne le GIE Monétique. La forte progression du nombre de web-marchands figure parmi les principaux facteurs ayant favorisé la hausse des transactions de paiement

sur Internet, dont le nombre a atteint 15.431.994 opérations au premier semestre 2026, en hausse de 52 % par rapport à la même période de 2025. La valeur totale des transactions réalisées via Internet s’est élevée à près de 346 milliards de dinars, enregistrant une croissance exceptionnelle de 867 % sur un an, une performance qui s’explique notamment par l’intégration des moyens de paiement électronique pour le règlement des échéances du programme AADL 3, des frais du Hadj ainsi que pour l’achat des moutons de l’Aïd El-Adha. Ainsi, le secteur des services administratifs a poursuivi, durant les six premiers mois de l’année, sa forte progression, avec une hausse de 155 %. Selon le GIE Monétique, ce segment continue de gagner en importance dans l’activité du paiement sur Internet, représentant désormais 19 % de l’ensemble des transactions, tandis que le secteur des

télécommunications qui dominait largement les paiements en ligne ces dernières années, a vu sa part reculer à 46 %, contre 92 % en 2020. Autre fait marquant du semestre, le secteur des assurances a connu une progression spectaculaire de 1.307 %. Le nombre de ses transactions est passé de 40.309 au premier semestre 2025 à 567.192 durant la même période de 2026, sous l’effet notamment des nouvelles dispositions interdisant le recours aux paiements en espèces dans ce secteur. S’agissant du paiement de proximité, les transactions effectuées sur les terminaux de paiement électronique (TPE) ont dépassé les huit millions d’opérations au premier semestre, en hausse de 81 % sur un an, pour une valeur totale de 82 milliards de dinars (+106 %). **Les TPE gagnent du terrain** Le semestre a également été marqué par le franchissement, durant chacun de ses six mois, du seuil d’un million de transactions mensuelles, avec un

record historique de 1,64 million d’opérations enregistré en mai, porté notamment par l’intensification des paiements liés à l’achat des moutons de l’Aïd El-Adha. Concernant le paiement mobile, le bilan du GIE Monétique fait ressortir une progression de 32 % de la valeur des transactions intra-bancaires (entre les clients d’une même banque) réalisées par QR Code, à 32 milliards de dinars. Les transactions de type P2P (transfert de compte à compte) ont également progressé de 32 %, atteignant 397 milliards de dinars, ce qui en fait la deuxième activité monétique en valeur, derrière les retraits sur distributeurs automatiques de billets (DAB/GAB). Le paiement mobile interbancaire a, pour sa part, connu une forte accélération au premier semestre 2026, avec une croissance de 1.200 % des transactions par QR Code et de 490 % des opérations P2P. Lancés officiellement au début de l’année 2025 sous l’appellation “DZ

Mob Pay”, ces deux services reposent sur l’interopérabilité assurée par le switch mobile national, mis en service en juin 2024. Le dispositif compte actuellement sept banques pilotes, avec une extension progressive prévue à l’ensemble des établissements bancaires. En matière de retraits par carte bancaire, le nombre d’opérations effectuées sur les distributeurs automatiques de billets (DAB/GAB) a dépassé les 131 millions de transactions valides au premier semestre 2026, en hausse de 16 % sur un an, pour une valeur supérieure à 2.448 milliards de dinars (+15 %). A fin juin 2026, le parc national comptait 4.919 distributeurs automatiques de billets en service, soit un ratio de 14,73 automates pour 100.000 adultes, contre 13,84 une année auparavant, selon le GIE Monétique rappelant que la moyenne mondiale s’établissait à 40,42 automates pour 100.000 adultes en 2023.

Algérie et ét Ats-Unis :
**UN NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION
CONSACRÉ À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

Une semaine consacrée à l'intelligence artificielle, aux technologies et aux sciences STEM s'est achevée à Alger avec la tenue d'un programme de formation destiné aux encadreurs des établissements de jeunesse.

La cérémonie de clôture du programme de formation des formateurs en intelligence artificielle et en sciences STEM destiné aux maisons de jeunes a réuni l'unité de diplomatie publique de l'ambassade des États-Unis en Algérie, le chargé d'affaires par intérim et chef adjoint de mission, Ryan Palsrok, ainsi que la professeure Ansaf Salleb-Aouissi, enseignante senior en informatique à l'Université Columbia.

Des encadreurs de jeunes venus de neuf wilayas ont également pris part à cette initiative, organisée autour de l'apprentissage, de l'échange d'expériences et de la découverte des nouvelles applications de l'intelligence

artificielle.

Durant cette formation, des éducateurs, des entrepreneurs, des innovateurs, des dirigeants d'entreprise et des spécialistes des technologies ont participé à plusieurs discussions consacrées à l'avenir de l'intelligence artificielle.

L'objectif était notamment de permettre aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances et de renforcer leurs compétences afin de pouvoir, à leur tour, transmettre ces savoirs aux jeunes fréquentant les maisons de jeunes.

La présence de participants issus de neuf wilayas s'inscrit ainsi dans une démarche visant à élargir l'accès aux connaissances liées à l'intelligence artificielle et aux disciplines STEM, qui regroupent notamment les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques.

Un partenariat entre l'Algérie et les États-Unis



À l'occasion de la clôture du programme, l'ambassade des États-Unis en Algérie a salué le partenariat établi avec le ministère de la Jeunesse, ainsi que la participation des différents experts et partenaires mobilisés durant la semaine.

L'ambassade a également exprimé sa reconnaissance envers les partenaires des

American Spaces et de World Learning, qui ont contribué au programme en partageant leur expertise et leurs connaissances avec les participants.

Cette initiative intervient dans le cadre d'une coopération portant notamment sur l'innovation, les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle, avec un

accent particulier sur le développement des compétences des jeunes.

L'IA au cœur des échanges

Au-delà de la formation technique, les échanges ont permis aux participants de discuter des perspectives offertes par l'intelligence artificielle et de son évolution, ainsi que de son rôle dans les secteurs éducatif, entrepreneurial et technologique.

La cérémonie de clôture a ainsi marqué la fin d'une semaine de formation, mais également le début de nouvelles perspectives de collaboration entre les différents acteurs impliqués.

L'ambassade des États-Unis en Algérie a indiqué vouloir poursuivre ces échanges et renforcer la coopération dans les domaines de l'innovation, de la technologie et de l'intelligence artificielle.

**L'ALGÉRIE POURSUIT LA RÉALISATION D'ACQUIS QUALITATIFS
ET HISTORIQUES DANS UN CLIMAT DE SÉCURITÉ ET DE STABILITÉ**

L'Algérie poursuit la réalisation d'acquis qualitatifs et historiques dans différents domaines, dans un climat de sécurité et de stabilité, fruits d'une vision clairvoyante et d'une fidélité constante aux sacrifices des anciens, ainsi que d'une conviction profonde selon laquelle la sécurité et la souveraineté nationales constituent le socle sur lequel se construisent les réalisations, affirme la revue El Djeïch dans son numéro du mois d'août.

Dans un éditorial intitulé "La stabilité de la Patrie: devoir sacré", la revue souligne que "l'histoire glorieuse de notre pays est jalonnée de pages lumineuses qui dépassent le simple cadre du souvenir. Elles incarnent des valeurs sans cesse renouvelées, des principes profondément enracinés et des engagements transmis de génération en génération".

"Parmi ces étapes impérissables qui ont marqué la mémoire nationale figure la Journée nationale de l'Armée nationale populaire, instituée par Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, en reconnaissance du rôle de l'institution militaire dans la défense de la Patrie et de sa souveraineté, dont nous avons célébré, avec fierté et gratitude, ce 4 août, la cinquième édition", écrit la revue El Djeïch.

"Cette commémoration est l'occasion de rendre un hommage solennel aux sacrifices de nos valeureux hommes et de retracer le parcours exemplaire de notre vénérable armée qui a forgé sa grandeur dans les pages les plus glorieuses de l'Histoire du peuple algérien, puisant sa force et sa détermination dans les

épopées de l'Armée de libération nationale. Elle demeure fidèle au message des Chouhada, portant avec loyauté la noble mission de défendre la Patrie, de préserver sa souveraineté et de protéger son unité territoriale et populaire", poursuit El Djeïch.

"Cette commémoration intervient dans un contexte régional et international marqué par l'enchevêtrement des défis et l'accélération des mutations. Face à cela, notre pays a prouvé, grâce à un peuple conscient, profondément attaché à ses constantes nationales, à des institutions solides et à son armée indomptable que la sécurité et la stabilité dont il jouit ne sont nullement le fruit du hasard. Elles sont l'aboutissement d'une vision clairvoyante, d'une fidélité constante aux sacrifices des anciens et d'une conviction inébranlable selon laquelle la sécurité et la souveraineté nationales constituent le socle sur lequel se construisent toutes les réalisations", souligne la même source.

"Dans cette perspective, l'Algérie poursuit, dans un climat de sécurité et de stabilité, des réalisations qualitatives et historiques dans divers domaines. Elle renforce l'investissement, développe les infrastructures de base et consolide les fondements du développement économique et social, dans une dynamique qui confirme qu'elle ne se limite pas à préserver son présent, mais œuvre avec confiance à bâtir son avenir, animée par une volonté inflexible et une détermination inébranlable", relève El Djeïch.

"A cet égard, le récent entretien accordé par Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense

nationale aux représentants des médias a porté des messages clairs réaffirmant l'attachement indéfectible de l'Algérie à la défense de sa souveraineté et de l'indépendance de sa décision nationale.

Saluant le "degré de conscience atteint par le citoyen algérien dans sa manière d'appréhender les différents défis", le président de la République a souligné que "l'Algérie ne se soumet ni aux pressions, ni aux menaces, ni n'est achetée ni vendue", tout en affirmant être "très optimiste quant à l'avenir du pays et convaincu que l'Algérie avance sur la bonne voie".

Il a également rappelé que "la stabilité de la Patrie prime sur toute autre considération". Ces propos résument la vision de l'Algérie nouvelle et victorieuse où la conscience citoyenne et la cohésion entre le peuple, son armée et les institutions de l'Etat constituent le véritable rempart garantissant la stabilité de la Nation et son immunité, ajoute la même source.

"Au cœur de cette équation nationale globale, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, poursuit l'accomplissement de ses missions constitutionnelles avec professionnalisme et maîtrise, notamment dans les domaines de la sécurisation de nos vastes frontières nationales, de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé", affirme El Djeïch ajoutant qu'avec la même détermination, elle continue de relever tous les défis, de remporter les différents enjeux et de renforcer sa disponibilité opérationnelle, comme en témoignent les résultats qualitatifs obtenus sur le terrain sur plusieurs plans".

"Il est incontestable que ces objectifs, concrétisés dans les faits et non dans les discours, n'auraient pu être atteints sans les efforts soutenus et acharnés déployés par les fils de l'Armée nationale populaire qui veillent sans relâche aux frontières de notre chère Patrie. Leur engagement total, leur sens du sacrifice, leur fidélité au serment et leur profond attachement à l'Algérie constituent le fondement de ces succès".

C'est ce qu'a souligné Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, en déclarant: "Aujourd'hui, l'Armée nationale populaire, grâce à vous, ceux qui êtes aux avant-postes et dans chaque recoin de notre chère terre, poursuit son développement constant, en améliorant ses capacités matérielles et humaines et en renforçant ses aptitudes défensives et technologiques, afin d'être à la hauteur des missions constitutionnelles et nobles qui lui sont confiées, ainsi qu'à la confiance que lui accorde le peuple algérien fier".

"Parce que la protection et la défense de l'Algérie constituent une responsabilité noble et sacrée qui incombe à tous, l'élan national de solidarité suscité par la douloureuse épreuve traversée par certaines régions du pays à la suite des incendies de forêt a illustré les plus hauts idéaux du devoir, de l'unité et de la solidarité. Nous avons été témoins de scènes où les efforts des membres de l'Armée nationale populaire, des agents de la Protection civile, des services de la Direction des forêts et autres institutions de l'Etat se sont mêlés à ceux des citoyens", relève la revue.

"Une fois encore, ces événements ont démontré que les Algériennes et les Algériens, dans toute leur diversité, ne font que renforcer leur cohésion face à l'adversité. Ils ont également confirmé que la défense de la Patrie est une culture profondément ancrée, une conscience collective et un profond sentiment du devoir envers une terre qui est notre unique Patrie", précise la même source.

"Ces valeurs constituent le prolongement naturel de l'esprit de notre glorieuse Révolution libératrice, autour de laquelle tous les Algériens se sont rassemblés pour atteindre un objectif unique : conquérir la victoire, recouvrer l'indépendance et chasser le colonisateur français usurpateur", affirme El El Djeïch.

"En conclusion, en cette occasion, nous ne pouvons que présenter nos salutations et notre reconnaissance à tous les vaillants fils et filles de notre Armée nationale populaire qui poursuivent avec fidélité le chemin de la loyauté envers le serment des Chouhada des résistances populaires, de la glorieuse Révolution libératrice et du devoir national. Leur unique préoccupation demeure la préservation de la sécurité de l'Algérie, de sa stabilité et de la quiétude de son peuple", souligne la même source.

"Puisse notre Patrie demeurer, comme l'ont voulu nos glorieux prédécesseurs, souveraine dans ses décisions, forte par ses dirigeants, unie par ses enfants, fière de son Armée nationale populaire et que sa stabilité reste le devoir sacré de chacun", conclut la revue.

 Quotidien indépendant d'informations générales times Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba	Directeur general : Bicha salim Directeur de la publication : Nouredine Boukraa Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine Tél/Fax : 038 45 58 35 Tél/Fax : 038 45 58 36 Tél/Fax : 038 45 58 37 Email: redactionseybouse@gmail.com	P.A.O SEYBOUSE Times Site web: www.seybousestimes.dz Email: redaction@seybousestimes.dz contact@seybousestimes.dz Facebook : SEYBOUSE TIMES Impression : SIE Constantine Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine	Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER TEL : 021 73 71 28 021 73 76 78 021 74 99 81 FAX : 021 73 95 59 Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz	Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction
---	---	---	---	---

ANNABA

LA PROFESSEURE Wafa GUELATI PROMUE AU GRADE DE PROFESSEUR HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

S.F

La professeure docteure Wafa Guelati, vice-doyenne chargée de la post-graduation, de la recherche scientifique et des relations extérieures à la Faculté de médecine de l’Université Badji-Mokhtar d’Annaba, et cheffe du service de gynécologie-obstétrique du CHU Ibn Rochd, vient d’être promue au grade de professeur hospitalo-universitaire, après avoir obtenu la note maximale de 100/100. Cette consécration, qui intervient au terme d’un parcours scientifique, académique et hospitalier marqué par l’engagement et l’excellence, constitue une performance exceptionnelle et est présentée comme un résultat inédit à l’échelle nationale. La promotion de la professeure Wafa Guelati

vient ainsi récompenser ses efforts dans les domaines de l’enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la pratique médicale, ainsi que son implication dans la formation et l’encadrement des étudiants et des chercheurs.Ce nouveau grade représente également une reconnaissance de la qualité du parcours des enseignants et praticiens de la Faculté de médecine d’Annaba et contribue à renforcer le rayonnement de l’Université Badji-Mokhtar dans les domaines de la formation médicale et de la recherche scientifique.Cette distinction est accueillie avec fierté au sein de l’université et du secteur de la santé à Annaba, où elle vient mettre en lumière une carrière consacrée à la transmission du savoir, à la recherche et à la prise en charge des patientes dans le domaine de la gynécologie-obstétrique.



ANNABA

POURSUITE DES OPÉRATIONS DE CURAGE DES OUEDS ET DES RÉSEAUX D’ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES

S.F



Les opérations de curage et de nettoyage des oueds et des cours d’eau pluviale se poursuivent, ce samedi 8 août 2026, dans plusieurs secteurs de la wilaya d’Annaba, dans le cadre des préparatifs engagés en prévision de la saison automnale.Cette campagne vise à améliorer l’écoulement

des eaux pluviales et à réduire les risques liés aux éventuelles intempéries et aux fortes précipitations susceptibles d’affecter la région durant l’automne. Les interventions portent notamment sur le dégagement et le nettoyage des cours d’eau et des réseaux d’évacuation, afin de garantir leur capacité d’écoulement et de limiter les risques d’obstruction et de

débordement.

Cette opération s’inscrit dans le cadre du programme arrêté par les autorités locales, avec l’appui du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, et traduit les mesures préventives engagées pour renforcer la préparation de la wilaya face aux risques liés aux changements des conditions météorologiques.

ANNABA

SONELGAZ EXPLIQUE LES COUPURES RÉPÉTÉES D’ÉLECTRICITÉ DANS LA CITÉ DES 204 LOGEMENTS À ZAAFRANIA

S.F

La Direction de distribution de l’électricité et du gaz d’Annaba (Sonelgaz) est sortie de son silence après les nombreuses perturbations enregistrées dans l’alimentation électrique au niveau de la cité 204 Logements, à Zafrania. Dans un communiqué publié ce jeudi, l’entreprise a tenu à apporter des explications aux habitants, confrontés à des interruptions répétées de l’électricité, tout en présentant ses excuses pour les désagréments occasionnés. Selon Sonelgaz, cette nouvelle coupure constitue la cinquième interruption enregistrée dans ce secteur. L’entreprise précise que ces perturbations ne sont pas dues à un dysfonctionnement interne de son réseau, mais sont la conséquence directe des travaux d’assainissement actuellement

en cours dans la zone.

L’entreprise indique que ces interventions ont provoqué des dommages sur les installations de distribution électrique, affectant ainsi la continuité du service public. Les coupures successives ont suscité un fort mécontentement parmi les riverains, contraints de faire face à des interruptions répétées de l’alimentation, particulièrement contraignantes en cette période estivale marquée par une forte consommation d’électricité.Face à cette situation, les équipes techniques de Sonelgaz ont été mobilisées sur le terrain afin de localiser les dégâts et procéder aux réparations nécessaires dans les meilleurs délais. La société assure que toutes les ressources humaines et techniques sont engagées pour rétablir progressivement l’alimentation électrique et garantir un retour à la normale

dans les plus brefs délais.

Tout en reconnaissant la gêne occasionnée aux habitants, la Direction de distribution de l’électricité et du gaz d’Annaba souligne que ces incidents restent indépendants de sa volonté, les dommages étant directement liés aux chantiers d’assainissement en cours. Elle réaffirme néanmoins son engagement à assurer la continuité du service public et à intervenir avec la plus grande réactivité afin de limiter l’impact de ces perturbations sur la vie quotidienne des citoyens. À travers ce communiqué, Sonelgaz appelle enfin les usagers à faire preuve de compréhension durant la période des travaux et réitère ses excuses pour les désagréments subis, tout en assurant que le rétablissement de l’électricité demeure une priorité pour ses équipes techniques mobilisées sur le terrain.

BACHELIERS 2026

LES INSCRIPTIONS DÉFINITIVES FIXÉES DU 5 AU 10 AOÛT

S.F

Les nouveaux bacheliers de la session 2026 sont informés que les inscriptions définitives à l’université se déroulent du 5 au 10 août 2026, exclusivement en ligne, via la plateforme du ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les nouveaux étudiants sont invités à accéder à la plateforme PROGRES durant la période indiquée, conformément à la date de rendez-vous mentionnée sur leur attestation d’affectation. L’accès s’effectue à l’aide du numéro d’inscription et du code personnel figurant sur le relevé de notes du baccalauréat. La procédure comprend également le paiement des droits d’inscription en ligne, au moyen de la carte EDAHABIA. Une fois le paiement effectué, l’étudiant peut télécharger et imprimer le reçu correspondant.

Les services concernés précisent que l’inscription n’est considérée comme définitive qu’après le paiement des droits d’inscription en ligne.Les nouveaux bacheliers sont ainsi appelés à respecter les délais fixés et à effectuer l’ensemble des étapes requises afin de finaliser leur inscription dans les délais impartis.

ANNABA

LA PROTECTION CIVILE MOBILISÉE POUR MAÎTRISER UN INCENDIE D’HERBES SÈCHES À KOUDIAT MERAH, DANS LA COMMUNE D’AÏN EL BARDA

S.F

Les éléments de la Protection civile de la wilaya d’Annaba sont intervenus, ce vendredi à 15h03, afin de maîtriser un incendie qui s’est déclaré dans une zone d’herbes sèches au lieu-dit Koudiat Merah, relevant de la commune d’Aïn El Barda.Dès la réception de l’alerte, les secours ont mobilisé les

moyens humains et matériels nécessaires pour circonscrire le sinistre et empêcher sa propagation vers les espaces environnants. Cette intervention s’inscrit dans le cadre de la vigilance renforcée déployée tout au long de la saison estivale, période particulièrement sensible aux départs de feu en raison des fortes chaleurs et de la sécheresse de la végétation. Grâce à la rapidité d’intervention des

équipes de la Protection civile, les opérations se sont concentrées sur la maîtrise des flammes et la sécurisation du périmètre, limitant ainsi les risques d’extension de l’incendie. Les soldats du feu sont restés mobilisés jusqu’à l’extinction complète du foyer et à la levée de tout risque de reprise. À cette occasion, la Protection civile rappelle l’importance du respect des

consignes de prévention contre les incendies et appelle les citoyens à faire preuve de la plus grande vigilance, notamment en évitant tout geste susceptible de provoquer un départ de feu. Elle invite également la population à signaler sans délai toute fumée ou tout incendie afin de permettre une intervention rapide et de préserver les personnes, les biens ainsi que le patrimoine naturel de la région.

ANNABA

FORTE AFFLUENCE ESTIVALE ET PRESSION ACCRUE SUR LA CIRCULATION DANS LES ZONES TOURISTIQUES

S.F
Avec la hausse des températures et l’afflux important des estivants, la circulation routière connaît une pression accrue au niveau des principales zones touristiques du littoral annabi. Les axes menant vers les plages et les espaces de loisirs enregistrent notamment une densité importante du trafic, particulièrement durant les périodes de forte affluence. Cette situation est particulièrement perceptible aux abords des sites balnéaires très fréquentés, où la concentration des véhicules, les arrêts momentanés et le stationnement

peuvent ralentir sensiblement la circulation et compliquer les déplacements des usagers. Dans le cadre du dispositif mis en place pour la saison estivale 2026, les services concernés ont renforcé leur présence sur le terrain afin d’assurer la fluidité du trafic et de sécuriser les principaux axes desservant les zones touristiques. La préparation de la saison estivale fait d’ailleurs l’objet d’un suivi impliquant plusieurs secteurs, notamment les transports, les travaux publics, le tourisme et les services de sécurité. La forte fréquentation des plages constitue également un enjeu en



matière d’organisation et de sécurité. La wilaya d’Annaba compte cette année 26 plages autorisées à la baignade et surveillées, ce qui implique un dispositif adapté à l’importante mobilité des estivants et

des véhicules durant la saison. Au-delà de la gestion du trafic, l’objectif demeure de garantir aux citoyens et aux visiteurs des conditions de déplacement plus sûres et plus fluides, particulièrement durant les week-ends et les heures de pointe, lorsque la fréquentation du littoral atteint son niveau maximal. La maîtrise du stationnement, le respect des règles de circulation et la vigilance des conducteurs restent ainsi essentiels pour éviter la formation de bouchons et préserver la sécurité des estivants dans les différents pôles touristiques de la wilaya.

ANNABA

DEUX SUSPECTS INTERPELLÉS ET 3 600 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIS



S.F
Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant de la Sûreté de wilaya d’Annaba ont procédé à l’arrestation de deux individus présumés impliqués dans une affaire de trafic de substances psychotropes. L’opération, qualifiée de

qualitative, a permis la saisie de 3 600 comprimés psychotropes, destinés, selon les premiers éléments de l’enquête, à être écoulés dans le cadre d’une activité de trafic illicite. Les deux suspects ont été interpellés au terme des investigations menées par les services compétents, avant d’être présentés devant

les autorités judiciaires territorialement compétentes pour les suites légales de la procédure. Cette opération s’inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services de sécurité pour lutter contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes et préserver la sécurité des citoyens.

ANNABA

UN JEUNE HOMME BLESSÉ DANS UNE COLLISION ENTRE DEUX VÉHICULES À OUED ZIAD

S.F
Un accident de la circulation s’est produit dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2h00, à l’entrée du quartier Oued Ziad, dans la wilaya d’Annaba. Selon les éléments communiqués par la Protection civile d’Annaba, l’accident a consisté en une collision entre deux véhicules de tourisme sur la RN44, à hauteur de l’entrée du quartier Oued Ziad. L’accident a fait un blessé, un jeune homme âgé de 24 ans,



qui se trouvait en état de choc au moment de l’intervention des secours. La victime a reçu les premiers soins sur place avant d’être évacuée vers le secteur sanitaire de Khérazza pour une prise en

charge médicale. Les services compétents ont procédé aux interventions nécessaires afin de sécuriser les lieux et permettre la reprise de la circulation dans des conditions normales.

UNE VAGUE DE CHALEUR ANNONCÉE À ANNABA ET DANS PLUSIEURS WILAYAS DE L’EST

S.F
Une nouvelle vague de chaleur est annoncée dans plusieurs wilayas de l’Est du pays, selon un bulletin météorologique spécial émis par l’Office national de la météorologie. Les températures maximales devraient atteindre 40 à 42 degrés Celsius durant la période allant du dimanche 9 au lundi 10 août 2026. Les wilayas de Béjaïa, Skikda, Annaba et El Tarf sont concernées par cette alerte météorologique. Face à cette hausse importante des températures, les services de la Protection civile recommandent aux citoyens



de s’hydrater régulièrement, d’éviter l’exposition directe au soleil, notamment durant les heures les plus chaudes de la journée, et d’accorder une attention particulière aux enfants et aux personnes âgées. La vigilance reste ainsi de mise afin de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, notamment les coups de chaleur et la déshydratation.

L’Espagne riposte face à Rome en imposant des contrôles aux frontières aux voyageurs venant d’Italie

L’Espagne a décidé vendredi d’instaurer des contrôles temporaires aux frontières à ses ports et aéroports pour les voyageurs en provenance d’Italie. Madrid avait prévu que de telles mesures de rétorsion seraient prises si Rome ne levait pas la suspension de l’accord de libre circulation de Schengen instaurée à la suite de l’afflux massif de migrants dans l’enclave espagnole de Ceuta. L’Espagne va instaurer des contrôles temporaires aux frontières à ses ports et aéroports pour les voyageurs en provenance d’Italie, en réponse aux mesures similaires imposées par Rome après l’afflux massif de migrants à Ceuta, a annoncé vendredi 7 août le ministère de l’Intérieur. Ces contrôles débuteront samedi à 0 h (vendredi à 22 h GMT) et dureront jusqu’au 7 septembre, a précisé le ministère. Cette rare brouille entre deux alliés de l’UE et de l’Otan intervient après que 72 000 migrants ont franchi la frontière depuis le Maroc vers le territoire espagnol de Ceuta, en Afrique du Nord, la semaine



dernière, lors d’un mouvement d’une ampleur sans précédent. Des scènes vivement critiquées par d’autres pays de l’UE partisans d’une ligne dure sur l’immigration irrégulière et la protection des frontières extérieures du bloc, parmi lesquels l’Italie de la Première ministre d’extrême droite Giorgia Meloni. Le gouvernement italien a assuré vendredi n’avoir “en aucun cas l’intention de revenir sur la décision de suspendre l’application de l’accord de Schengen (de libre circulation des personnes, NDLR) aux ressortissants de pays tiers en

provenance d’Espagne, au moins jusqu’au 15 août”. Le gouvernement espagnol a de nouveau fustigé cette mesure italienne qu’il a qualifiée “d’inéquitable, contraire aux intérêts de l’UE et discriminatoire pour la population espagnole”. Selon les médias locaux, la police espagnole surveille les rumeurs circulant sur Internet et les messages publiés sur les réseaux sociaux concernant d’éventuelles nouvelles arrivées de migrants à Ceuta, enclave espagnole sur la côte africaine, à la frontière avec le Maroc.

Toutefois, les autorités n’ont pas explicitement indiqué qu’elles s’attendaient à une répétition de l’afflux observé la semaine dernière. “Conflits stériles” La suspension par l’Italie de l’accord de Schengen avec l’Espagne, annoncée le 31 juillet, est une “mesure extraordinaire” destinée à “sauvegarder la sécurité nationale et prévenir de possibles répercussions pour notre pays”, avait déclaré Giorgia Meloni. “Ce n’est que lorsqu’on aura la certitude qu’il n’y aura aucun risque en matière de sécurité et de terrorisme pour l’Italie (...) qu’il sera possible de revoir ce qui a déjà été décidé”, selon ses services, qui qualifient cependant l’Espagne de “pays ami”. Giorgia Meloni fait partie des dirigeants européens qui ont réclamé la suspension de l’Espagne de l’espace Schengen après la crise de Ceuta, bien qu’une telle décision soit légalement impossible. Le gouvernement espagnol a mis en garde contre “la création de fractures et de conflits stériles

dictés par des motivations électorales internes” et a déclaré avoir “confiance dans le fait que le sentiment proeuropéen, le bon sens et la bonne foi prévaudront”. Sur les 72 000 migrants arrivés à Ceuta, 70 000 sont retournés au Maroc, selon les chiffres officiels espagnols. Mais ceux qui restent – parmi lesquels des centaines d’enfants non accompagnés – sont confrontés à des conditions de vie désastreuses, avec un accès très limité à la nourriture, à l’eau, à des abris et des installations sanitaires. Des associations marocaines de défense des droits humains ont estimé vendredi qu’au moins 141 personnes avaient péri la semaine passée en cherchant à rejoindre Ceuta, un bilan qui risque encore de s’alourdir. L’Italie voit également arriver de nombreux migrants qui traversent la Méditerranée centrale depuis l’Afrique du Nord – la route migratoire la plus meurtrière au monde, selon l’Organisation internationale pour les migrations. Avec AFP

Crise de Ceuta

Des partis politiques espagnols et portugais demandent d’exclure le Maroc de la co-organisation du Mondial-2030

Des partis politiques espagnols et portugais ont demandé l’exclusion du Maroc de la co-organisation de la coupe du monde de football 2030, qu’il devrait abriter conjointement avec l’Espagne et le Portugal et ce, à la suite de la crise migratoire de Ceuta. Ainsi, le parti Vox a annoncé, jeudi, avoir demandé l’exclusion du Maroc de l’organisation du Mondial-2030, au moment où les partis Podemos et Sumar ont estimé que l’Espagne ne pouvait pas co-organiser le tournoi planétaire avec le Maroc, une “dictature” exploitant “des gens désespérés pour ses intérêts géostratégiques”.

L’arrivée massive de migrants dans l’enclave espagnole en provenance du Maroc en quelques jours “pose la question de la capacité” de Rabat “à garantir les conditions de sécurité et de contrôle qu’exige un événement rassemblant des millions de supporters”, a déclaré Vox, dans un communiqué. Selon les données les plus récentes, 72.000 migrants sont entrés illégalement en quelques jours, fin juillet, dans l’enclave espagnole de Ceuta, un chiffre record en si peu de temps, selon le ministère espagnol de l’Intérieur. Vox a annoncé avoir déposé une proposition de loi devant le parlement espagnol pour exclure

le Maroc de l’organisation de la coupe du monde. “L’Espagne ne devrait pas organiser la Coupe du monde avec une dictature comme le Maroc, qui ne respecte pas les droits humains”, a écrit sur les réseaux sociaux le chef de Podemos, Pablo Fernandez. “Il est impossible d’organiser la Coupe du monde 2030 avec une monarchie qui menace et utilise des gens désespérés pour ses intérêts géostratégiques”, avait déclaré lundi Nahuel Gonzalez Lopez, député de Sumar. Au Portugal, le parti écologiste “Livres” a demandé au gouvernement de son pays et à la Fédération portugaise de



football d’exclure le Maroc de la co-organisation du Mondial, estimant que le Maroc “n’est pas un partenaire fiable”. Il a expliqué sa position par la

récente crise migratoire de Ceuta au cours de laquelle Rabat a utilisé les migrants illégaux pour faire pression sur le gouvernement espagnol.

Des Marocains impliqués dans un réseau de trafic de 21 tonnes de cocaïne vers l’Europe

Les enquêtes menées par les autorités espagnoles, en coordination avec la Police nationale équatorienne, ont révélé l’implication de ressortissants marocains au sein d’un réseau international spécialisé dans le trafic de cocaïne, bénéficiant du soutien financier d’investisseurs établis aux Emirats arabes unis. Le réseau est parvenu à acheminer plus de 21 tonnes de cocaïne vers l’Europe. Selon un communiqué de la Garde civile espagnole, relayé par les médias locaux, des

éléments marocains faisaient partie de la structure logistique de cette organisation criminelle, qui s’appuyait sur la création de sociétés d’import-export, servant de façade légale pour dissimuler ses activités de trafic de drogue. Ce dispositif a permis au réseau de faire transiter, dans un premier temps, des conteneurs chargés de cocaïne par des ports européens sans éveiller les soupçons. Les résultats de l’enquête indiquent que ces sociétés fictives offraient une couverture commerciale aux opérations de

contrebande, les cargaisons de cocaïne étant dissimulées dans des conteneurs maritimes avant leur expédition vers l’Europe. Selon les investigations, l’organisation criminelle avait mis en place une répartition précise des rôles entre ses membres. Les ressortissants marocains assuraient notamment des missions au sein du dispositif logistique et commercial, facilitant la réception des cargaisons et leur donnant une apparence de légalité. Les enquêteurs ont également

établi que le réseau bénéficiait d’un soutien financier d’investisseurs résidant aux Emirats arabes unis, ce qui lui a permis de créer des sociétés écran et d’étendre ses activités à plusieurs pays, dans le cadre d’une organisation criminelle transnationale. Si les autorités espagnoles n’ont pas révélé le nombre ni l’identité des Marocains impliqués, elles ont confirmé qu’ils faisaient partie de la structure opérationnelle du réseau, lequel s’appuyait sur des sociétés écran et des relations commerciales pour dissimuler ses

activités illicites. Les autorités espagnoles et équatoriennes poursuivent leurs investigations afin d’identifier l’ensemble des ramifications internationales de cette organisation criminelle et de retrouver les autres personnes impliquées, dans le cadre des efforts visant à démanteler les réseaux transfrontaliers de trafic de drogue exploitant le commerce maritime international pour acheminer d’importantes quantités de cocaïne vers l’Europe.

“Une AttaQue Contre eUX tOUs”:

Ce que l’on sait de l’accord signé par l’Arabie saoudite, le Pakistan et la Turquie à La Mecque

L’Arabie saoudite, le Pakistan et la Turquie ont conclu, ce vendredi 7 août 2026, à La Mecque, un pacte de défense dans un contexte marqué par des attaques contre le royaume saoudien et la guerre au Moyen-Orient. “Les récents développements dans la région ont accéléré le rythme”, témoigne une source. Ils ont trouvé un terrain d’entente. Désormais, l’Arabie saoudite, le Pakistan et la Turquie sont liés par un pacte de défense. Le pays du Golfe, où a été signé l’accord, entend renforcer ses alliances sécuritaires alors qu’il a été ciblé par l’Iran en représailles aux bombardements américains et qu’il fait face à une reprise des hostilités avec les rebelles yéménites houthis. Ces derniers ont récemment ciblé des navires saoudiens en mer Rouge. L’annonce de ces trois alliés de Washington envoie un message à Téhéran, mais aussi aux États-Unis, perçus comme un partenaire de moins en moins fiable, selon des experts. “L’accord vise à renforcer la dissuasion collective contre tout acte d’agression et stipule que toute attaque armée contre l’un des trois États sera considérée comme une attaque contre eux tous”, a précisé le ministère pakistanais des Affaires étrangères, la Turquie y voyant une “contribution importante à

la préservation de la paix” dans la région. Une volonté de régler le conflit en Iran. L’accord a été signé à La Mecque par le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, le président turc Recep Tayyip Erdogan et le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif. “La question était en discussion depuis longtemps, mais les récents développements dans la région en ont accéléré le rythme”, a indiqué à l’Agence France-Presse une source proche de l’armée saoudienne, sous couvert d’anonymat, alors qu’en début d’année, la participation de la Turquie semblait encore écartée selon Riyad. Les trois pays musulmans sunnites ont en commun de participer aux efforts de règlement du conflit entre l’Iran et les États-Unis, démarré le 28 février dernier par des attaques israélo-américaines sur la République islamique, et qui a embrasé la région et ébranlé l’économie mondiale. L’Arabie saoudite et le Pakistan sont en outre déjà liés par un accord de défense mutuelle conclu en septembre 2025, fruit d’une longue tradition de coopération militaire. Son annonce avait suscité de nombreuses interrogations, Islamabad possédant la bombe atomique.



Vendredi, Riyad a nié tout lien avec “des ambitions nucléaires” et assuré, comme Ankara, que ce pacte ne visait aucun pays de la région. “Cet accord est l’un des signes les plus clairs à ce jour que le Moyen-Orient s’éloigne d’un ordre sécuritaire organisé exclusivement par les États-Unis”, commente pour l’Agence France-Presse Andreas Krieg, expert en sécurité au King’s College de Londres. Un rapprochement “orienté contre l’Iran” Selon l’analyste, cette annonce soutient les ambitions saoudiennes de devenir le parrain de la sécurité régionale et de diversifier sa défense. Pour la Turquie - qui assure que l’accord n’est “pas en contradiction” avec ses engagements vis-à-vis de l’Otan - et le Pakistan, il s’agit de

gagner en influence et d’attirer des investissements saoudiens. Ce rapprochement “est clairement orienté contre l’Iran”, relève Oumar Karim, spécialiste de l’Arabie saoudite à l’université de Birmingham. Pour lui, l’alliance “vise à répondre à la nouvelle approche stratégique” de Téhéran, “qui entend dominer l’ensemble de la région du Golfe et contrôler le trafic maritime dans les voies navigables stratégiques, qu’il s’agisse du détroit d’Ormuz ou du détroit de Bab-el-Mandeb”. Pour l’Arabie saoudite, premier exportateur de pétrole brut au monde, l’ouverture des passages maritimes est essentielle. La mer Rouge et le détroit de Bab-el-Mandeb étaient devenus des voies de substitution alors que l’Iran verrouille de nouveau

le détroit d’Ormuz depuis la reprise des affrontements avec les États-Unis début juillet. Mais les Houthis yéménites, soutenus par l’Iran, ont récemment imposé un blocus aux navires saoudiens et menacent aussi la navigation à Bab-el-Mandeb, de l’autre côté de la péninsule arabique. L’entente entre Riyad, Islamabad et Ankara intervient au moment où des progrès semblent se dessiner concernant le détroit d’Ormuz: Téhéran a assuré s’être accordé avec le sultanat d’Oman, autre pays riverain, sur un nouvel itinéraire de transit des navires. Mais toute réouverture dépendra de Washington, qui a de son côté imposé un blocus des ports iraniens, ont prévenu les autorités iraniennes. Outre le front maritime, l’Arabie saoudite a été ciblée sur son territoire par les Houthis, qui ont visé, ces dernières semaines, des infrastructures pétrolières. La coalition menée par Riyad, alliée du gouvernement du Yémen depuis 2015, a aussi accusé vendredi les rebelles d’avoir mené des bombardements dans la région frontalière de Najran, qui ont fait 11 blessés civils, une attaque sans précédent dans le royaume depuis la trêve de 2022 entre les deux camps.

sYrie :

L’explosion d’un bus fait 14 blessés à Jaramana, près de Damas



Quatorze personnes ont été blessées, dont trois sont dans un état critique, lors d’une explosion dans un bus de transport de passagers à Jaramana, près de Damas. Une enquête a été ouverte pour établir les circonstances de l’attentat et en identifier les responsables. Depuis la chute de Bachar al-Assad, la Syrie est le théâtre d’attaques sporadiques visant des civils et les forces de sécurité.

VietnAM :

Face au dérèglement climatique, les Hmong en première ligne

Dans les montagnes du nord du Vietnam, les Hmong, un peuple autochtone d’agriculteurs, vivent au rythme de la nature depuis des siècles. Augmentation des températures, pluies imprévisibles, glissements de terrain : ils se retrouvent aujourd’hui en première ligne face au dérèglement climatique. Les cultures de riz en terrasse – dont la technique est transmise depuis des générations – peinent à suivre le rythme de saisons dérégées tandis que les plantes médicinales disparaissent sous l’effet de la déforestation. L’isolement



des Hmong rend les choses encore plus difficiles. Longtemps tenu à l’écart par l’État, ce peuple vit dans des zones reculées, souvent oubliées des politiques publiques. Quand le climat déraille, les Hmong sont livrés à eux-mêmes. Certaines familles doivent quitter leurs villages, faute de

ressources, ou migrer vers les villes, au prix d’une rupture culturelle. Ceux qui restent ne baissent pas les bras : ils innovent. Avec l’aide d’ONG vietnamiennes, ils parviennent progressivement à changer leurs cultures, afin de tenter de survivre au changement climatique et rester sur leurs terres.

EN : Felix Sanchez, l'él

La succession de Vladimir Petkovic est entrée jeudi dans sa phase décisive. Réuni en session extraordinaire au Centre technique national de Sidi Moussa, le Collège technique national a procédé à l'examen des différents profils retenus par la Fédération algérienne de football afin de dégager une short-list destinée au Bureau fédéral.

Tous les membres du collège ont répondu présents autour du président Rabah Saâdane et du directeur technique national Ali Mouceur pour une réunion appelée à orienter définitivement le choix du futur patron des Verts. Officiellement, neuf entraîneurs figuraient sur la liste étudiée. Si la majorité des candidatures provenaient d'Espagne, conformément à l'orientation privilégiée ces dernières semaines par la FAF, quelques profils étrangers sont venus s'inviter dans les débats

L'invité surprise
L'ancien sélectionneur des Pays-

Bas Frank de Boer figurait ainsi parmi les postulants, tout comme un technicien brésilien. Mais la véritable surprise est venue de la candidature du Belge Tom Saintfiet. Libre depuis la fin de son aventure avec le Mali, le technicien de 52 ans a officiellement fait acte de candidature. Son profil n'a pas laissé les techniciens insensibles. Fin connaisseur du football africain, francophone et habitué du continent, Saintfiet garde également une solide réputation en Algérie après avoir donné beaucoup de fil à retordre aux Verts lorsqu'il dirigeait la Gambie, notamment sous l'ère Djamel Belmadi.

Le facteur financier
Au-delà des compétences techniques, la question financière a occupé une place importante dans les discussions. La FAF s'est fixé comme ligne rouge de ne pas dépasser les 160 000 euros mensuels, soit le dernier salaire perçu par Vladimir Petkovic. Ce critère a naturellement réduit le

nombre de candidatures réellement accessibles. À l'issue des échanges, trois noms se sont dégagés : Félix Sanchez Bas, Rafael Benítez et Tom Saintfiet. Selon des sources proches de la FAF, cette hiérarchie resterait toutefois davantage formelle que réellement décisive. En coulisses, le choix de l'instance fédérale serait déjà arrêté depuis plusieurs jours.

Le choix est déjà fait
Comme nous l'annoncions précédemment, Félix Sanchez Bas tient la corde. D'après nos informations, les discussions entre les deux parties auraient considérablement avancé et un accord de principe aurait été trouvé. Les exigences financières de l'ancien sélectionneur du Qatar et de l'Équateur auraient pesé dans la balance, le technicien espagnol étant disposé à travailler dans les limites budgétaires fixées par la FAF (on parle d'un salaire de 150 000 euros). Un contrat courant du 15 août 2026 au 31 juillet 2028 serait envisagé, avec pour premier



objectif d'atteindre les demi-finales de la CAN 2027

Staff
Autre élément ayant convaincu les dirigeants fédéraux : la souplesse affichée par Sanchez concernant la composition de son staff. Contrairement à d'autres candidats, il a accepté de travailler avec des adjoints algériens, tout en souhaitant être accompagné d'un préparateur physique et d'un adjoint de son choix, ainsi que, éventuellement, d'un analyste vidéo, il aurait même

évoqué un entraîneur des gardiens qu'il aurait ramené dans ses bagages mais ce dernier a rejoint récemment un club européen. Sauf retournement de situation de dernière minute, l'Espagnol devrait être officialisé dans les prochains jours et prendre les commandes des Verts. C'est lui qui devrait être aux commandes de la sélection à l'occasion du coup d'envoi des éliminatoires de la CAN 2027, programmées le 21 septembre prochain.

Mohamed Amokrane Smail

Sport

NATIONAL INTERNATIONAL

Sport

JSK 6 - ESFB 0 : Zaoui et Bouamam brillent à Tunis

La JSK a disputé, hier, son premier match amical depuis son arrivée en Tunisie, en donnant la réplique à l'ESF Bouaouane, une formation qui évolue dans les divisions inférieures du football tunisien.

Pour cette première sortie de préparation, l'entraîneur Karim Belhocine a choisi de faire largement confiance aux jeunes éléments de son effectif, avec l'objectif de leur offrir du temps de jeu et de les voir à l'œuvre dans des conditions de match. Malgré une première période largement dominée, les Canaris ont dû patienter avant de trouver le chemin des filets. Au terme d'une rencontre finalement remportée sur le score sans appel de 6 buts à 0, les coéquipiers de Gaya Merbah ont surtout retenu leur capacité à se créer de nombreuses occasions, mais aussi l'efficacité retrouvée après la pause.

Une première période dominée de bout en bout, mais...

Dès le coup d'envoi, les joueurs de Belhocine ont pris les choses en main. La JSK a monopolisé le ballon et a installé son jeu dans le camp adverse, multipliant les offensives et les situations dangereuses devant les buts de l'équipe tunisienne. Les jeunes de la JSK se sont montrés



entrepreneurs et ont réussi à se procurer plusieurs occasions franches. Toutefois, ils ont manqué de réalisme dans le dernier geste. Akhrib, Malki et Slimane Tichtich ont notamment eu des opportunités pour ouvrir le score, sans parvenir à tromper la vigilance du gardien tunisien.

Onze occasions vendangées
La domination de la JSK aurait pu se traduire par plusieurs buts dès la première mi-temps. Pas moins de onze occasions ont été recensées durant les 45 premières minutes, mais aucune n'a trouvé le chemin des filets. Il faut également

rendre hommage au gardien de l'ESF Bouaouane, qui a livré une excellente prestation. Très inspiré sur sa ligne, il a multiplié les interventions et a longtemps retardé l'échéance. Face à une équipe de la JSK qui a manqué d'efficacité, il a été incontestablement l'un des principaux artisans du score vierge à la pause.

Belhocine a ainsi pu constater que son équipe produisait du jeu et parvenait à se créer des situations, mais qu'elle devait encore progresser dans la finition. Belhocine change cinq joueurs à la pause

Au retour des vestiaires, le

coach des Jaune et Vert a décidé d'apporter du sang neuf. Plusieurs changements ont été effectués, avec notamment l'incorporation de Soukkou, Bouamama, Boulkaboul, Hamidi et Zaoui. Ces changements ont rapidement porté leurs fruits. Plus entreprenante dans le dernier tiers du terrain et surtout plus efficace devant les buts, la JSK a réussi à débloquer la situation quelques minutes seulement après la reprise.

55' : Bouamama libère les Kabyles
Il aura fallu attendre la 55e minute pour voir la JSK ouvrir enfin le score. Après avoir buté à plusieurs reprises sur le gardien adverse durant la première période, les camarades d'Akhrib ont fini par trouver la faille. C'est Badis Bouamama qui s'est chargé de débloquer la rencontre. Son but a permis aux joueurs de Belhocine de prendre l'avantage et surtout de jouer avec davantage de sérénité. Ce premier but a complètement changé la physionomie de la rencontre. L'ESF Bouaouane a commencé à subir davantage les assauts de la JSK, tandis que les jeunes Canaris ont continué à pousser.

La jeune Zaoui frappe deux fois
La deuxième réalisation est intervenue à la 65e minute. Le

jeune Abdelaziz Zaoui a réussi à doubler la mise et à confirmer les bonnes dispositions affichées par la JSK après la pause. Mais le jeune attaquant n'allait pas s'arrêter là. À seulement 17 ans, Zaoui s'est offert un doublé à la 71e minute, inscrivant ainsi le troisième but de son équipe et son deuxième personnel dans cette rencontre.

Une prestation particulièrement encourageante pour le jeune joueur, qui a profité de cette première rencontre amicale en Tunisie pour se mettre en évidence

Les Kabyles terminent en force
Une fois le troisième but inscrit, les espaces se sont multipliés et la JSK a continué à faire pression sur son adversaire. Les joueurs de Belhocine ont alors ajouté trois autres buts en l'espace de quelques minutes. À la 81e minute, Cherif a participé au festival offensif en inscrivant le quatrième but. Deux minutes plus tard, la JSK a encore trouvé la faille pour porter le score à 5-0. Les Canaris n'ont pas relâché leurs efforts et ont finalement inscrit un sixième et dernier but par l'intermédiaire de Bendouma, qui est venu clôturer la large victoire de la JSK.

De notre envoyé spécial à Ain Draham: Massinissa Hachour



impact offensif. Le Mouloudia espère désormais que le nouvel attaquant saura transposer cette réussite dans le championnat algérien et sur la scène africaine, où le club nourrit de grandes ambitions.

Mohamed Adrar

Le MCA s'offre son Mossi

Le MC Alger tient l'attaquant qui pourrait enfin rassurer les Chnaoua. En effet, les Vert et Rouge ont enregistré la venue d'un attaquant rapide, déséquilibrant et en même temps buteur. Le Doyen tient son...

Mossi !
Un communiqué du club en a fait l'annonce officielle avant-hier. Aucune crainte de subir une nouvelle volte-face comme cela a été le cas à plusieurs reprises cet été.

Une arrivée sous forme de prêt
Le MCA lger a officialisé l'arrivée de l'attaquant international burundais, Moussa Nduwumwe, en provenance du Singida Black Stars, club évoluant dans le championnat tanzanien. Le joueur rejoint le Mouloudia pour une saison sous forme de prêt, assorti d'une option d'achat. Les deux clubs sont parvenus à un accord permettant au buteur burundais de rejoindre les rangs du champion d'Algérie durant cette période des transferts

estivale.

Un renfort offensif de poids
Moussa Nduwumwe débarque au MCA avec un statut particulièrement intéressant puisqu'il est le meilleur buteur du championnat tanzanien. L'attaquant international burundais s'est distingué par son efficacité devant les buts et vient ainsi renforcer un secteur offensif mouloudéen appelé à relever de nombreux défis, cette saison. Son recrutement traduit également la volonté de

la direction du MCA de miser sur un profil capable d'apporter davantage de puissance et d'efficacité à l'attaque.

17 buts malgré une arrivée en hiver
La performance de Nduwumwe est d'autant plus remarquable qu'il n'a rejoint le Singida Black Stars qu'au cours du mercato hivernal. Malgré une arrivée en cours de saison, l'attaquant burundais a réussi à inscrire 17 buts, une statistique qui illustre son efficacité et son

GOURI: «J'ai entendu dire que la porte était ouverte pour tout le monde...»

À l'aube d'une nouvelle saison qui s'annonce particulière du côté de l'Olympique de Marseille, Amine Gouri a accepté de se livrer sur sa situation, ses ambitions et le contexte mouvementé que traverse le club phocéen.

Dans un entretien accordé à RMC Sport, l'international algérien a notamment évoqué son avenir, l'arrivée de Bruno Genesio, son nouveau statut au sein de l'attaque marseillaise et les objectifs qu'il s'est fixés. S'il reste prudent concernant son avenir, Gouri affiche clairement son envie de s'imposer comme l'un des hommes forts de l'OM.

« J'ai entendu dire que la porte était ouverte pour tout le monde », a reconnu l'ancien Niçois lorsqu'il a été interrogé sur la possibilité d'un départ cet été. Une situation qui ne semble toutefois pas perturber le joueur. « Que ce soit clair ou pas, dans une saison, on peut être amené à rester puis au final on part. Et vice-versa. Pour l'instant, je suis là, je suis concentré sur ma préparation et on verra par la



suite », a-t-il expliqué.

Sous contrat avec Marseille, Gouri sait néanmoins que son statut pourrait évoluer avec les départs de plusieurs cadres offensifs. Les deux meilleurs buteurs de l'équipe la saison dernière, Mason Greenwood et Pierre-Emerick Aubameyang, ne sont plus là. Une situation qui pourrait naturellement placer l'Algérien au premier plan. « J'ai

envie de dire oui », a répondu Gouri lorsqu'il lui a été demandé s'il devait devenir le leader de l'attaque marseillaise. « Ça fait deux ans que je suis ici donc ce serait la suite logique », a-t-il ajouté, tout en rappelant que le mercato peut encore réserver des surprises.

Avec Genesio, Gouri veut repartir sur de nouvelles bases

L'arrivée de Bruno Genesio à

Marseille constitue également une bonne nouvelle pour l'attaquant algérien. Les deux hommes se connaissent parfaitement, puisqu'ils ont déjà travaillé ensemble par le passé. « C'est la troisième fois que je le côtoie. Je sais comment il bosse, il me connaît très bien, depuis que j'ai 15 ans », a souligné Gouri, qui ne cache pas son enthousiasme à l'idée de retrouver son ancien entraîneur. Après une saison marquée notamment par une blessure à l'épaule et des statistiques en dessous de ses attentes, l'attaquant veut désormais tourner la page. « Il faut que je digère la Coupe du monde », a-t-il expliqué, avant d'insister sur l'importance de la préparation. Concernant son positionnement, Gouri se dit également prêt à répondre aux exigences de son entraîneur : « J'ai joué à tous les postes et je pourrai jouer à tous les postes, que ce soit devant, derrière l'attaquant ou à gauche. »

L'international algérien ne se fixe toutefois pas publiquement de chiffre concernant ses

objectifs personnels. « Bien sûr que c'est important pour un attaquant d'avoir de belles statistiques pour aider l'équipe. Mais je ne me prends pas la tête par rapport à ça. Je sais qu'en bossant, ça va venir tout seul », a-t-il assuré.

« On pouvait mieux faire » avec les Verts
Revenant également sur la Coupe du monde avec l'Algérie, Gouri reconnaît une certaine déception après l'élimination en huitièmes de finale. Titulaire lors des trois rencontres de la phase de groupes, l'attaquant estime que les Verts avaient les moyens d'aller plus loin dans le tournoi.

« En tant que footballeur, on veut toujours jouer, c'est normal. Après, ce sont les choix du coach, on les respecte », a-t-il déclaré, avant de porter un regard lucide sur le parcours de la sélection : « Je pense qu'on pouvait mieux faire sur ce match et aller plus loin dans la compétition mais c'est comme ça, on va prendre de l'expérience. »

Ouenzar Riad.

Officiel : Luca Zidane signe à Leganés

Même pas 24 heures après les premières fuites faisant état de son départ imminent vers CD Leganés, l'arrivée de Luca Zidane au sein du club madrilène est désormais totalement officialisée. Le portier va ainsi rejoindre la formation située dans la banlieue de Madrid pour

un contrat initial d'une seule saison, assorti d'une option pour une année supplémentaire. Après l'annonce faite ce vendredi par Granada CF concernant leur séparation à l'amiable à un an du terme de son contrat, Leganés n'a pas tardé à réagir en officialisant sa signature quelques heures plus

tard. Le gardien titulaire de la sélection d'Algérie lors de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde 2026 continuera ainsi d'évoluer dans le championnat de deuxième division espagnole.

Un renforcement salué par la formation madrilène

Dans son communiqué officiel

d'accueil, la direction du CD Leganés s'est réjouie de l'arrivée de sa nouvelle recrue : « Doté de solides qualités techniques, de bons réflexes et d'une excellente maîtrise du jeu au pied, Luca Zidane rejoint désormais Ontime Butarque pour poursuivre sa carrière. Malgré son jeune âge, le gardien



compte déjà près de 200 matchs professionnels en Espagne. Luca Zidane rejoindra le groupe ce samedi et sera officiellement présenté mercredi 12 août à 13 heures. »

Officiel : Ichem Ferrah quitte Lille et rebondit en Italie

Auteur d'une saison particulièrement brillante et accomplie sous les couleurs du SC Cambuur lors du précédent exercice — terminant même meilleur buteur de son équipe tout en décrochant le titre de meilleur espoir de la deuxième division néerlandaise —, Ichem Ferrah a officiellement fait ses adieux au LOSC Lille, son club formateur.

Ce vendredi, la formation du Pisa SC, reléguée en Serie B italienne à l'issue de la saison dernière, a annoncé la signature et le recrutement officiel du jeune joueur de 20 ans. Si le club n'a pas divulgué l'intégralité des détails financiers de l'opération dans son communiqué d'officialisation, plusieurs sources locales indiquent que le montant de cette transaction est estimé entre 2 et 2,5 millions d'euros (hors bonus éventuels), assorti d'un contrat de quatre

saisons qui le lie désormais à la formation italienne jusqu'en juin 2030.

Une destination inattendue
En s'engageant du côté de la Toscane, Ichem Ferrah opte finalement pour une destination plutôt inattendue au vu de sa cote sur le marché des transferts. À la suite de sa brillante saison de révélation sur les pelouses néerlandaises, l'allier droit franco-algérien était en effet annoncé dans le viseur de plusieurs formations évoluant dans l'élite européenne.

Le choix de poursuivre son apprentissage et sa progression en continuant d'évoluer au deuxième échelon national n'était donc pas forcément celui attendu par les observateurs. Il apparaîtra désormais au prometteur attaquant de confirmer sous ses nouvelles couleurs italiennes tout l'immense potentiel affiché jusqu'ici au plus haut niveau.



les Sang et Or viennent tout juste d'enregistrer l'arrivée du milieu de terrain algérien Yacine Tittraoui. La même source dévoile également que l'Olympique de Marseille, le club de cœur et de rêve d'Ilan Kebbal, manifeste aussi un certain intérêt pour le joueur, bien que la direction phocéenne ne soit pas en mesure pour l'instant de soumettre une proposition concrète.

Un tournant majeur pour Kebbal
Actuellement sous contrat avec le Paris FC jusqu'en juin 2028, Kebbal (4 sélections avec les Verts) se trouve désormais à la croisée des chemins après avoir réalisé la meilleure saison de toute sa carrière professionnelle. Sa situation contractuelle et sportive devrait très certainement être tirée au clair dans peu de temps, à mesure que la fin du mercato approche.



Bose QuietComfort 2e génération : Le casque iconique se refait une beauté

Disponible en précommande depuis le 6 août 2026, le nouveau casque intègre plusieurs améliorations techniques et un design repensé, décliné notamment en trois coloris en édition limitée.

Bose a annoncé la sortie d'une nouvelle version de son casque à réduction de bruit QuietComfort. Cette deuxième génération arrive avec un design revu, des fonctionnalités audio supplémentaires et plusieurs améliorations sur la réduction de bruit par rapport au modèle précédent.

Un son immersif désormais accessible sur ce modèle

L'une des principales nouveautés de cette génération est l'intégration de la technologie TrueSpatial, qui permet d'activer trois modes d'écoute Bose Immersive Audio jusqu'alors réservés à la gamme QuietComfort Ultra.

Le premier, le Mode Still,



maintient le son fixe dans l'espace même lorsque l'auditeur bouge la tête. Le Mode Motion, à l'inverse, fait suivre le son aux mouvements de la tête, une option pensée pour les situations de mobilité. Enfin, le Mode Cinéma spatialise les sons d'ambiance et les effets audio pour reproduire une expérience proche de celle d'une salle de cinéma, tout en préservant la clarté des dialogues.

Le casque conserve par ailleurs le traitement numérique du signal SoundDesign et ajoute la lecture sans perte via

l'audio USB-C filaire, jusqu'à 24 bits/48 kHz.

La réduction du bruit améliorée

La technologie de réduction active du bruit, rebaptisée QuietControl pour cette génération, bénéficie de plusieurs évolutions. Le système à six micros intègre de nouveaux contrôles d'adaptation anticipée qui compensent mieux les imperfections d'ajustement. C'est le cas notamment chez les personnes portant des lunettes, un chapeau ou ayant des cheveux épais qui

peuvent gêner l'étanchéité de l'écouteur.

Le mode Conscient, laisse passer les sons environnants. Il a également été amélioré. La réduction de bruit s'y ajuste désormais de façon plus fluide pour atténuer les pics sonores soudains, comme le bruit d'un train qui passe. La réduction de bruit peut aussi être réglée manuellement ou désactivée via l'application Bose.

Un look revu et corrigé

Le bandeau a été repensé avec des curseurs de réglage plus lisses et un rembourrage en cuir synthétique modifié. La force de serrage a été ajustée et les oreillettes adoptent désormais une forme ovale.

Pour les trois coloris en édition limitée, Bose a opté pour des associations spécifiques : le vert eucalyptus est agrémenté d'un accent jaune à l'intérieur, la menthe rosée d'une teinte sarcelle, et le mauve rosé d'un rose fuchsia.

Connectivité et autonomie

Le casque est équipé du

Bluetooth Core 5.4 avec connexion multipoint, permettant de basculer entre deux appareils connectés simultanément. Les utilisateurs Android bénéficient de la compatibilité Google Fast Pair pour une configuration rapide.

L'autonomie annoncée est de 24 heures d'écoute, ou 18 heures avec le son immersif activé. La charge peut s'effectuer pendant l'utilisation du casque, et 15 minutes de charge rapide suffisent à obtenir jusqu'à 2,5 heures de lecture supplémentaire.

□ Prix et disponibilité

Le casque est proposé en précommande dès aujourd'hui sur le site du fabricant au prix de 349,95 euros, réservé dans un premier temps aux membres MyBose.

Les expéditions débuteront le 13 août. Il sera disponible en noir, blanc nuage, ainsi qu'en trois coloris en édition limitée : vert eucalyptus, menthe rosée et mauve rosé.

LightSpy : un spyware lié à la Chine cible 13 pays, dont plusieurs pays européens

C'est un logiciel espion chinois particulièrement intrusif qui vient d'être détecté. LightSpy aurait été retrouvé dans plus d'une dizaine de nations.

En ce moment, il semble y avoir de l'activité du côté des acteurs de la cybercriminalité installés en Asie Pacifique. À la fin du mois de juillet dernier, on apprenait ainsi que le gestionnaire de paquets npm avait été victime (selon Amazon) de cyberattaques nord-coréennes. Et du côté des voisins chinois, il y a aussi eu des initiatives cybercriminelles.

Le logiciel espion LightSpy répandu dans 13 pays, dont les États-Unis et des nations

européennes

La firme américaine de cybersécurité Artic Wolf Networks a semble-t-il soulevé un lièvre, comme nous le rapporte TechCrunch. Elle affirme en effet que le logiciel espion (spyware) LightSpy, développé par des hackers liés à l'État chinois, serait sorti de ses frontières et aurait infecté 13 pays, dont les États-Unis et des pays européens.

Toujours selon la même source, LightSpy, dont on a entendu parler la première fois en 2018, et qui s'est depuis mué en véritable plateforme commerciale, aurait pris une nouvelle ampleur. Les hackers opéreraient ainsi au moins 117 serveurs dans différentes nations à travers la planète.

Pour la première fois, LightSpy a été identifié sur des routeurs

La force de LightSpy est de pouvoir s'adapter à différents types d'appareils électroniques pour y exploiter des failles. Il peut ainsi tout aussi bien attaquer des smartphones, des appareils Apple, des serveurs Linux que des ordinateurs tournant avec Windows.

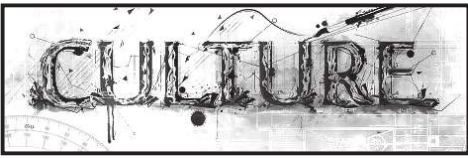
« Ce logiciel espion est capable de dérober de grandes quantités d'informations sensibles à ses cibles, notamment des données de localisation précises, des messages de chat, des enregistrements d'écran et des mots de passe enregistrés. Les chercheurs ont également indiqué que le code permettait d'effacer et de détruire à



distance les données stockées sur un appareil compromis » précise TechCrunch.

Un spyware létal qui a en plus une capacité à pénétrer des structures de plus en plus grande. Les chercheurs ont en effet détecté le logiciel

espion dans des routeurs, ce qui est une première pour ce dernier. Et en trouvant un accès aux routeurs, LightSpy peut ensuite infecter tous les appareils connectés à ce réseau, dans un domicile ou dans un bureau de travail. De quoi créer une alerte ?



Festival international du théâtre de Béjaïa

Les candidatures ouvertes pour une 15e édition placée sous le signe du renouveau

Le compte à rebours est lancé pour la 15^e édition du Festival Culturel International du Théâtre de Béjaïa (FCITB). Prévu du 15 au 23 octobre 2026, l'événement franchira cette année une étape importante de son histoire avec l'instauration, pour la première fois, d'une compétition officielle réunissant des troupes nationales et internationales, tout en renouvelant son identité visuelle.

Le Commissariat du festival a lancé un appel à candidatures destiné aux troupes théâtrales professionnelles algériennes et étrangères souhaitant prendre part à cette première édition compétitive. Les dossiers devront être transmis avant le 26 août 2026 à l'adresse électronique fitb2026@gmail.com, tandis que le règlement de la compétition et le formulaire de participation sont mis à la dispo-

sition des candidats en téléchargement.

Cette édition marque également une nouvelle étape dans la gouvernance du festival avec la nomination, au printemps dernier, du réalisateur et homme de théâtre Ali Aissaoui au poste de commissaire, dans le cadre du renouvellement des commissaires des manifestations culturelles opéré par le ministère de la Culture et des Arts.

Dès sa prise de fonctions, Ali Aissaoui avait affiché son ambition de renforcer le rayonnement du festival tout en s'inscrivant dans la continuité de ses prédécesseurs. Se présentant comme le cinquième commissaire depuis la création du FCITB, il avait rendu hommage au travail accompli par Ibrahim Noual, Omar Fetmouche, Sofiane Boukemouche et Slimane Benaïssa, affirmant vouloir poursuivre le développement de cette manifesta-

tion « en harmonie avec les évolutions contemporaines de la pensée et de la pratique théâtrales ».

Sous son impulsion, cette 15^e édition se distinguera notamment par la création d'une compétition officielle, une nouveauté destinée à « renforcer la dimension compétitive de la manifestation tout en favorisant l'ouverture aux expériences théâtrales internationales », selon le commissariat.

Parallèlement, les organisateurs souhaitent doter le festival d'une identité visuelle renouvelée. Un second appel à candidatures est ainsi lancé à destination des artistes, graphistes, designers et créateurs pour la conception du visuel officiel de l'affiche ainsi que du trophée « Gouraya », qui sera décerné lors de cette édition.

Le visuel devra mettre en valeur l'identité de Béjaïa, son patrimoine historique, culturel et mé-



diterranéen, tout en intégrant des références au quatrième art et au chiffre 15, symbole de cette édition anniversaire. Quant au trophée « Gouraya », il pourra s'inspirer de plusieurs emblèmes de la ville, notamment Yemma Gouraya, la célèbre Bougie, ou encore de l'univers du théâtre.

Là encore, les candidatures devront être adressées au commissariat avant le 26 août, les organisateurs précisant que ces références constituent uniquement des

sources d'inspiration et laissant aux créateurs une totale liberté d'expression artistique.

Au-delà de la programmation des spectacles, le Festival international du théâtre de Béjaïa entend également confirmer son ambition de devenir un espace de réflexion et d'échanges autour des enjeux du théâtre contemporain, en associant représentations, rencontres professionnelles et débats, tout en consolidant sa dimension internationale.

Le costume traditionnel de Ouargla

Un héritage culturel à préserver et à labelliser

La wilaya d'Ouargla a récemment accueilli une journée d'information dédiée à la sauvegarde et à la promotion de son costume traditionnel. Organisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) en coordination avec la direction du tourisme, cette rencontre a rassemblé artisans et acteurs culturels autour d'un objectif commun : pérenniser un patrimoine inestimable et encourager l'excellence de l'artisanat local.

La préservation de l'identité vestimentaire était au centre de toutes les attentions lors de cette rencontre stratégique pour le patrimoine de la région. Comme l'a souligné Ali Mimi, directeur de la CAM, l'enjeu dépasse la simple conservation



historique. Il s'agit d'une véritable démarche de valorisation visant à promouvoir ce savoir-faire, tout en incitant activement les artisans à décrocher le label national de qualité et d'authenticité, « Artisanat d'Algérie – Algerian Handcrafts ».

Le costume d'Ouargla n'est pas un simple vêtement, c'est un témoi-

gnage vivant de l'histoire de la région. Abdelhamid Ghariani, représentant de la direction de la culture et des arts, a d'ailleurs rappelé que la grande diversité de ces tenues traditionnelles reflète fidèlement le rayonnement historique et culturel local. Il a tenu à saluer les efforts constants déployés par l'ensemble

des acteurs pour faire connaître et rayonner ce patrimoine.

Cette richesse a été illustrée en détail par Naïma Boukraa, secrétaire de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA). Lors de son intervention, elle a exposé les différentes déclinaisons de ces costumes, expliquant avec précision leurs caractéristiques singulières ainsi que les occasions spécifiques lors desquelles ils sont fièrement portés. Elle s'est réjouie de l'organisation de telles initiatives qui, selon elle, contribuent directement à mettre en lumière la diversité du patrimoine culturel local.

L'importance identitaire de cet héritage a été fortement appuyée par Hassan Boughaba, président de

l'Association pour la culture et la réforme du Ksar. Pour lui, la tenue traditionnelle constitue l'une des composantes essentielles et indissociables de l'identité culturelle d'Ouargla. Il a ainsi insisté sur la nécessité absolue de pérenniser ce type d'événements pour consolider la place qu'occupe le costume local et garantir sa transmission aux générations futures.

L'événement s'est achevé sur une note de célébration et de reconnaissance, avec une cérémonie de distinction honorant plusieurs artisans. Ces derniers ont été récompensés pour avoir brillamment obtenu le label national de qualité et d'authenticité, prouvant que le savoir-faire traditionnel d'Ouargla a encore de beaux jours devant lui.

Cinéma sur Smartphone

La jeunesse de Ouargla invitée à filmer son été

La maison de la culture « Moufdi Zakaria » d'Ouargla annonce le lancement d'un concours de réalisation de courts-métrages exclusivement sur téléphone portable. S'étalant jusqu'au 25 août, cet événement estival offre aux jeunes de la wilaya une opportunité unique de conjuguer créativité numérique et mise en valeur du patrimoine local.

Placée sous le slogan évocateur «

Un été filmé par notre jeunesse », cette initiative s'adresse directement aux jeunes créateurs âgés de 16 à 35 ans. L'objectif principal de ce concours, qui a débuté le 4 août courant, est d'animer la scène culturelle durant la saison estivale tout en encourageant la production cinématographique amateur au moyen d'outils accessibles du quotidien tels que les smartphones.

Les participants sont invités à ex-

plorer et à immortaliser diverses thématiques liées à leur région. Les productions devront s'articuler autour de la promotion des riches potentialités touristiques et archéologiques de la wilaya d'Ouargla. Les réalisateurs en herbe pourront ainsi mettre en lumière l'esthétique du bâti traditionnel, la beauté des oasis et des palmeraies, ou encore vulgariser les activités culturelles et touristiques de l'été, tout en valo-

risant les actions de bénévolat menées au service de la communauté. Au-delà de l'aspect compétitif, qui sera couronné par la remise de prix et de diplômes aux trois premiers lauréats, les organisateurs visent un impact durable. Cette manifestation ambitionne de développer les compétences techniques des jeunes en matière de production audiovisuelle, de les encourager à utiliser les moyens numériques

pour promouvoir le legs matériel et immatériel local, et de consacrer la culture de l'image comme un véritable outil d'expression.

Enfin, l'ensemble de ces courts-métrages contribuera à la constitution d'un fonds d'archives numériques. Les produits réalisés formeront ainsi un précieux écrin culturel et touristique qui sera mis à la disposition des différentes catégories sociales de la région.



Melhem Zein fait chavirer le public au festival d’Hammamet

La vedette libanaise, Melhem Zein a fait chavirer, jeudi soir, le public inconditionnel du festival d’Hammamet, en le gratifiant d’une palette de ses célèbres chansons , qui ont envoûté et entraîné des dizaines de milliers de fans .Dans une ambiance des plus chaleureuses et des plus conviviales, le public, toutes catégories d’âge confondues, qui est venu en masse assister à ce concert d’exception, était excité et impatient de retrouver l’une des valeurs sûres et l’une des références de la chanson libanaise à l’heure actuelle. Grâce à sa voix mélodieuse, le choix pertinent des textes de ses chansons et de leur arrangement, Melhem demeure sans conteste l’une des vedettes arabes les plus appréciées et adulées par le public tunisien, qui l’a acclamé tout au long de cette soirée.Fidèle à la sensibilité qui le différencie des autres artistes, il a enflammé les festivaliers d’Hammamet en interprétant un bouquet concocté de ses plus beaux succès. Ainsi, il a magistralement interprété « Ghibi Ya Chams », « Reddou Habibi »,« Aal Hada », ainsi que «



Ala Babi Waef Amarin » de Melhem Barakat, sans oublier sa sélection de chansons folkloriques libanaises. Au fil de la soirée ont également résonné « Safa Albi », « Baddi Hebbik », « Kawkabi » et « Habibi Ma Baaref Leich ».. En enchaînant les tubes qui ont fait le tour du monde arabe, grâce à la simplicité de leurs mots et de leurs mélodies marquantes et captivantes, le chanteur libanais a emporté dans un monde euphorique la foule qui a chanté en

chœur les refrains de ces titres. Durant cette soirée, Melhem n’a cessé de chanter la passion, le bonheur et le chagrin ou la mélancolie dans un style romantique, dansant et rythmique.Le public, enthousiaste, a participé activement, chantant et applaudissant tout au long du spectacle, transformant plusieurs chansons en une performance collective entre l’artiste et les spectateurs.Cette transition fluide entre ses propres chansons et les morceaux emblé-

matiques de la musique libanaise a conféré à la soirée un équilibre parfait. L’identité musicale libanaise était bien présente à travers le folklore montagnard et les rythmes de la dabké, avec des arrangements contemporains qui préservent la présence du tabla, des cordes et des instruments à vent traditionnels. Le public passait avec aisance des moments d’écoute des mawals (improvisations vocales traditionnelles) aux morceaux qui l’incitaient à applaudir, chanter et danser. Cette performance a mis en lumière les qualités qui caractérisent la voix de Melhem Zein depuis ses débuts. Il possède une vaste tessiture vocale et la capacité de naviguer entre les modes musicaux orientaux, ainsi qu’une excellente maîtrise du souffle qui lui a permis de maintenir toute la puissance de son interprétation, même dans les passages mêlant chant, rythmes rapides et improvisations vocales libanaises traditionnelles. Le timbre naturel et la chaleur de sa voix ont conféré une présence saisissante aux chants aux accents montagnards et au mawal libanais.

Dans son interview avec les journalistes après le spectacle, Melhem Zein a exprimé son immense joie de revenir en Tunisie après sa dernière participation au Festival international de Carthage en 2018, soulignant l’accueil chaleureux du public du Hammamet. Il a également exprimé son espoir de voir la paix régner au Liban et dans tous les pays arabes.Il a commenté le caractère unique du théâtre Hammamet, notant que sa configuration semi-circulaire et la proximité du public avec la scène procurent à l’artiste une sensation particulière et favorisent une connexion plus directe. Il a loué l’atmosphère créée par le lieu, la décrivant comme renforçant le sentiment de proximité entre l’artiste et le public.L’artiste libanais a également révélé son désir d’interpréter une chanson tunisienne, invitant publiquement Saber Rebaï à choisir pour lui un morceau en dialecte tunisien ou à composer une nouvelle chanson. Il a souligné que cette idée lui trottait dans la tête depuis des années et que le moment était venu de la concrétiser.

Grombalia à l’heure du festival de la vigne 16 au 28 août 2026



Grombalia met les bouchées doubles en vue d’organiser du 16 au 28 août 2026 la 64ème édition du festival de la vigne qui représente une importante opportunité de business pour les producteurs de la région. Le coup d’envoi de cette manifestation sera donné le 16 août et permettra ainsi de mettre en valeur le potentiel viticole de ce territoire, étant donné que la viticulture est

l’une des principales activités agricoles de la région. Attendue par tous, cette parade est un spectacle haut en couleur où les costumes traditionnels et les musiques se rencontrent pour créer un moment de pure féerie urbaine. Les visiteurs pourront aussi découvrir les domaines de vignes en toute quiétude lors de la tenue du festival des vignes . Ils profiteront des animations et activités proposées afin

de se ressourcer au cœur de la nature et reconnecter leurs sens à l’occasion du festival des vignes . Ils peuvent déambuler librement au milieu des vignes et des espaces boisés et, ainsi, (re)découvrir l’histoire de ce domaine, ses particularités viticoles et les différents crus (bio) que l’on peut retrouver dans des hôtels et restaurants étoilés. Sans oublier de faire un petit détour dans la tour viticole et déguster les crus de la maison. . Ce festival est un moment fort pour les Grombaliens. C’est l’occasion rêvée de faire la fête directeur du festival qui vient de concocter un programme agricole et culturel varié en accueillant une constellation d’artistes de renom pour partager leur passion et leur talent.. Musicalement, le public sera servi : de Mortadha Feti et Najla Tounssia, en passant par Young ,Kaso, Lejmi , sans oublier la star Amina Fakhet . Il y en aura pour tous les goûts. Le Tarab et le classique feront rêver les plus mélomanes. Le 4ème art sera aussi présent avec plus de trois spectacles dont Yassine Salhi, Bassam Hamraoui et Jaafar Guesmi.

Tuniso-Canadien, DJ Rabor lance son album » Elevation » à Gammarth



Le compositeur et producteur DJ Rabor a choisi de lancer son nouvel album en Tunisie. C’est le 9 août au Golden Carthage de Gammarth que l’album Elevation sera présenté au public. Cette performance live de DJ Rabor intervient la veille du lancement de son nouvel album sur les plateformes digitales. Cette nouvelle œuvre conjugue le mélodique à l’électronique pour un voyage musical inédit. Basé à Montréal, DJ Rabor est architecte de formation et transpose dans sa musique la logique des structures. Il est également à l’origine de l’événement DJ Rabor Cardio Run à Montréal.



Combien de temps faut-il marcher pour perdre un kilo ?

Marcher, c'est bon pour la santé on le sait, mais est-ce efficace pour perdre du poids ? Combien de temps marcher pour maigrir ? Une longue marche peut-elle faire perdre des kilos, ou est-ce la régularité qui prime ? Les réponses de Laura Martinez, diététicienne et nutritionniste du sport. Pour perdre du poids, la pratique régulière d'une activité physique est une aide incontestable. Simple, accessible à tous, peu contraignante et très pratique, la marche s'affiche comme l'une des plus faciles à intégrer à nos emplois du temps souvent bien remplis.

Marche rapide quotidienne et perte de poids : peut-on maigrir en marchant ?

« Tous les sports pratiqués régulièrement peuvent contribuer à perdre du poids en augmentant les dépenses et en facilitant le déficit calorique », explique Laura Martinez.

Rappelons en effet que nos variations de poids corporel dépendent de la différence entre les entrées de calories (ce que l'on mange) et les sorties de calories (activité physique et métabolisme de base). Si l'on dépense plus que l'on absorbe, notre corps doit puiser dans ses réserves corporelles, à savoir tout d'abord le sucre qui circule dans le sang, puis celui stocké dans le foie (glycogène), puis enfin les tissus graisseux. Pour perdre du poids, il faut donc soit manger moins, soit dépenser plus - et idéalement coupler les deux pour plus d'efficacité. Autre avantage notable de la marche : elle est l'une des activités physiques que l'on abandonne le moins ! Or, en matière de perte de poids, la meilleure activité n'est pas forcément celle qui brûle le plus de calories en une heure, mais celle que l'on est capable de maintenir plusieurs mois ou plusieurs années. Enfin, la marche agit aussi



indirectement sur le poids, puisqu'elle contribue à préserver la masse musculaire, elle améliore la sensibilité à l'insuline, réduit la sédentarité et peut aider certaines personnes à mieux réguler leur appétit et leur stress, tout autant de facteurs qui influencent le contrôle du poids. Autrement dit, la marche n'est pas une solution miracle - une promenade occasionnelle ne suffira pas à faire fondre les kilos - mais elle peut devenir une formidable alliée minceur lorsqu'elle s'installe durablement dans le quotidien.

3 km, 5 km, 7 km : combien de kilomètres ou de pas par jour pour maigrir ? Il n'existe malheureusement pas de formule magique de nombre de kilomètres ou de nombre de pas garantissant une perte de poids. « Tout dépend du poids de départ, de l'alimentation, de l'âge, du sexe, de l'intensité de la marche et du niveau d'activité physique global. Une chose est sûre : plus on marche, plus on augmente sa dépense énergétique, plus on favorise la perte de poids », résume la nutritionniste.

Santé Magazine : Prends soin de toi, un email à la fois !

Le célèbre objectif des 10 000 pas par jour est souvent présenté comme la référence à atteindre, mais pour ses bienfaits sur la santé globale

et non dans l'objectif de perte de poids. Cela ne signifie pas pour autant qu'il est inutile ! Atteindre 8 000 à 10 000 pas par jour pour quelqu'un de très peu sportif représente déjà un très bon niveau d'activité physique et peut contribuer à la perte de poids lorsqu'il s'inscrit dans la durée. Pour les personnes très sédentaires, il est recommandé de progresser par étapes. Passer de 3 000 à 6 000 pas quotidiens peut déjà augmenter significativement la dépense énergétique et produire des bénéfices sur la santé et le poids. À l'inverse, quelqu'un qui effectue déjà 8 000 pas par jour devra généralement marcher davantage ou plus rapidement pour obtenir un effet supplémentaire. Au-delà du nombre de pas ou de kilomètres, la vitesse et l'intensité rentrent également beaucoup en ligne de compte. Un rythme soutenu, qui accélère légèrement la respiration et le rythme cardiaque, engendre une dépense calorique plus importante qu'une promenade. À durée égale, elle sera donc plus intéressante dans un objectif de perte de poids.

Mais le plus important reste la régularité de la pratique, donc la faisabilité par rapport à sa condition physique, à ses habitudes et à son emploi du temps.

À quelle heure faut-il

marcher pour maigrir ?

Matin à jeun, pause déjeuner, après-midi ou fin de soirée ? « Il n'y a pas vraiment de moment de la journée privilégié pour marcher : le bon moment est celui qui est le plus pratique pour chacun », insiste Laura Martinez. Pour certaines personnes qui travaillent à une distance raisonnable de chez eux, la marche peut constituer le moyen de locomotion pour se rendre au bureau et/ou en revenir. Pour d'autres, elle peut se caler sur une pause déjeuner, ou en soirée après sa journée de travail. Ce qui détermine avant tout la perte de poids reste la dépense énergétique totale et la capacité à maintenir l'activité sur le long terme. La marche matinale à jeun est parfois présentée comme plus efficace pour brûler les graisses. « Il est vrai qu'après une nuit de jeûne, l'organisme a davantage tendance à puiser dans ses réserves lipidiques. Toutefois, les recherches montrent que cela ne se traduit pas nécessairement par une perte de poids supérieure sur plusieurs semaines ou plusieurs mois » nuance notre experte. Lorsque la marche est pratiquée à jeun, l'organisme compense ensuite au cours de la journée et le bilan final est souvent très proche.

Marcher après les repas présente en revanche l'avantage de limiter les pics de glycémie et de favoriser la

digestion, c'est le principe de la marche digestive. Plusieurs études (source 1) ont ainsi montré qu'une courte marche après un repas permet de « lisser » la glycémie, c'est-à-dire de réduire l'amplitude du pic de sucre dans le sang qui survient naturellement après avoir mangé., ce qui est particulièrement intéressant pour les personnes en surpoids ou à risque de diabète.

Quant à la marche du soir, elle permet de lutter contre la sédentarité d'une longue journée assise à un bureau, peut contribuer à réduire le stress et à faciliter l'endormissement.

« Au final, le meilleur moment pour marcher est surtout celui que l'on peut intégrer durablement à son quotidien » résume Laura Martinez.

Calcul : combien de temps faut-il marcher pour perdre 1 kilo de poids ?

Si l'on trouve sur internet des « calculateurs de perte de poids » en fonction d'un sport, c'est purement théorique !

Pour que les réserves de graisses soient réellement sollicitées et que la perte de poids soit perceptible sur la balance, un déficit calorique quotidien est nécessaire pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines. Et il n'est pas non plus possible de décréter qu'en marchant une heure par jour, on peut perdre un kilo au bout d'un certain laps de temps. « Comme expliqué précédemment, plusieurs facteurs interviennent dans l'équation : le profil de la personne, son métabolisme et surtout ses apports alimentaires. On peut marcher deux heures par jour et ne pas maigrir si on compense en mangeant beaucoup plus » rappelle Laura Martinez.



Acné, teint terne, vieillissement : les bienfaits de la cannelle pour la peau

La cannelle est souvent présentée comme un ingrédient bien-être aux multiples vertus. Mais entre les bénéfices supposés de sa consommation et les recettes maison à appliquer sur le visage, qu'en est-il vraiment ? La cannelle a des propriétés antioxydantes, mais son impact sur la peau reste limité sans une hygiène de vie globale incluant alimentation variée, sommeil, activité physique et protection solaire. Elle ne remplace pas les traitements dermatologiques pour l'acné, l'eczéma ou le psoriasis.

Consommer de la cannelle en grande quantité peut être toxique pour le foie. Appliquée sur la peau, elle peut causer des irritations et réactions allergiques. La Dre Isabelle Rousseaux déconseille son utilisation topique, préférant des solutions dermatologiques éprouvées.

La meilleure solution pour profiter de ses bienfaits ? L'intégrer dans son alimentation. Mais pour les soins de la peau, mieux vaut éviter les recettes maison vues sur Internet. En cas de problème cutané, il est recommandé de consulter un professionnel de santé.

La cannelle est souvent associée à des effets anti-inflammatoires et antioxydants. Ces propriétés lui valent même d'être présentée comme un aliment capable d'améliorer l'état de la peau « de l'intérieur ». Mais cette promesse est-elle fondée ? On fait le point avec la Dre Isabelle Rousseaux, vice-présidente du Syndicat national des dermatologues et des vénérologues (SNDV).

Pourquoi la cannelle est-elle si populaire ?

La cannelle est une épice obtenue à partir de l'écorce intérieure de certains arbres du genre *Cinnamomum*. On la retrouve sous plusieurs formes :

en forme de poudre,
sous forme d'extraits,
en bâtons de cannelle,



eu encore en huile essentielle de cannelle.

Si la cannelle bénéficie d'une telle réputation, c'est notamment grâce à sa richesse en composés végétaux appelés polyphénols, des substances reconnues pour leurs propriétés antioxydantes.

Leur rôle consiste à neutraliser les radicaux libres, des molécules instables produites naturellement par l'organisme sous l'effet du vieillissement, du stress, de la pollution, du tabac ou encore de l'exposition aux UV. Lorsque ces radicaux libres sont présents en trop grande quantité, ils favorisent le stress oxydatif, un phénomène impliqué dans de nombreux processus de vieillissement.

La cannelle peut-elle aider à avoir une plus belle peau ?

La question revient souvent sur Internet : manger une cuillère à café de cannelle par jour permet-il d'avoir une peau plus lumineuse ou plus saine ?

Pour la Dre Rousseaux, il faut rester prudent : « À ce jour, aucune étude ne permet d'affirmer qu'une consommation de cannelle améliore directement la qualité de la peau ».

Ses antioxydants participent au bon fonctionnement de l'organisme. Mais cela ne signifie pas qu'ils vont, à eux

seuls, effacer les rides, faire disparaître les imperfections ou redonner de l'éclat au teint.

La santé de la peau dépend d'un ensemble de facteurs :

l'alimentation globale, la qualité du sommeil, l'activité physique, la gestion du stress, l'exposition au soleil, le tabagisme, les prédispositions génétiques.

Acné, eczéma, psoriasis : quels sont les bienfaits de la cannelle pour la peau ?

Sur les réseaux sociaux, certains contenus laissent entendre que la cannelle pourrait soulager l'acné ou certaines maladies inflammatoires de la peau.

Là encore, la Dre Rousseaux appelle à la prudence : « La cannelle peut faire du bien à l'intérieur sans forcément avoir un impact sur la peau. Ce n'est pas une épice miraculeuse ».

Aucune recommandation dermatologique ne préconise aujourd'hui son utilisation dans le traitement de :

l'acné, l'eczéma, le psoriasis, ou de la rosacée.

« Si vous souffrez d'une maladie de peau, ce n'est pas la cannelle qui va régler le problème ! », insiste la dermatologue. Les peaux à

tendance acnéique nécessitent des soins adaptés et parfois des traitements médicaux. De même, les maladies inflammatoires chroniques comme l'eczéma ou le psoriasis demandent un suivi spécifique.

Appliquer de la cannelle sur le visage : une très mauvaise idée. C'est sans doute l'utilisation qui inquiète le plus les dermatologues.

De nombreuses recettes maison recommandent de mélanger de la cannelle avec du miel, du citron ou du yaourt pour fabriquer un masque maison destiné à lutter contre les points noirs, les boutons ou le teint terne.

Le problème est que la cannelle a un fort potentiel irritant... Appliquée directement sur la peau, elle peut provoquer :

des rougeurs, des démangeaisons, des sensations de brûlure, des irritations importantes, des réactions allergiques... À noter : les personnes souffrant d'acné inflammatoire, d'eczéma ou de rosacée sont particulièrement exposées à ces effets indésirables.

La cannelle sur la peau, sûrement pas ! Les risques sont bien réels, surtout lorsque les préparations sont réalisées à domicile sans contrôle des

concentrations.

Pourquoi la cannelle est-elle peu utilisée en usage cosmétique ?

Contrairement à certains actifs dermatologiques bien étudiés, la cannelle n'occupe qu'une place très limitée dans l'usage cosmétique moderne. Pour cause ? Son potentiel irritant est supérieur à ses bénéfices démontrés sur la peau.

Les laboratoires privilégient des ingrédients dont l'efficacité et la sécurité ont été mieux évaluées, comme :

la niacinamide, l'acide azélaïque, les rétinoïdes, les acides exfoliants, la vitamine C.

Faut-il aussi se méfier de l'huile essentielle de cannelle ?

L'huile essentielle de cannelle est particulièrement concentrée. Son utilisation sur la peau est délicate et nécessite des précautions importantes.

Mal diluée, ou mal employée, elle peut provoquer :

des brûlures, des irritations sévères, des réactions allergiques. Son utilisation ne doit jamais être improvisée, notamment sur le visage !

Le bon réflexe : mettre de la cannelle dans son assiette, plutôt que sur son visage !

La cannelle a toute sa place dans une alimentation variée et équilibrée. Ses antioxydants participent au bon fonctionnement général de l'organisme, mais elle ne constitue ni un traitement dermatologique ni un produit de soin de la peau.

Pour lutter contre l'acné, les rides ou le teint terne, mieux vaut privilégier des solutions dont l'efficacité a été démontrée scientifiquement. « La cannelle, c'est mieux dans le thé ou les pâtisseries que sur le visage », conclut la Dre Isabelle Rousseaux.

Aya Nakamura s'est mariée avec RK ! Vladimir Boudnikoff, l'ex de la chanteuse, s'empporte sur Instagram

Selon certaines photos qui circulent sur Internet, Aya Nakamura et RK se sont mariés ! Outre la cérémonie, c'est la réaction de l'ex de la chanteuse, Vladimir Boudnikoff, qui fait parler. Le père de la petite Ava n'a pas manqué de faire part de sa colère sur son compte Instagram.

De succès en succès. Après avoir fait sensation pendant les Jeux olympiques de Paris 2024, Aya Nakamura a mobilisé ses fans le temps de trois soirs pour des shows XXL au Stade de France. Au total, plus de 200 000 spectateurs s'étaient donné rendez-vous dans la canicule parisienne afin de retrouver leur star, qui a fait une arrivée plus que remarquée à bord d'un hélicoptère. Selon les informations de Fabien Lecoeuvre dévoilées dans

TBT9, la chanteuse devrait empocher près de 3 millions d'euros après impôts pour ces seules dates. Une rémunération spectaculaire qui témoigne de l'immense popularité de celle qui figure parmi les artistes francophones les plus écoutés au monde.

Aya Nakamura et RK mariés ? Son ex Vladimir Boudnikoff réagit

Parmi les nombreux chanteurs qui ont eu la chance d'assister à la première date d'Aya Nakamura au Stade de France était également présent RK, le chéri de la star. Il semblerait bien qu'Aya Nakamura ait franchi une nouvelle étape : des clichés circulent sur les réseaux sociaux, semblant confirmer une cérémonie de mariage religieux. Aya Nakamura apparaît vêtue d'une tenue traditionnelle orientale, assortie à celle



portée par RK.

Un mariage qui semble fortement déranger Vladimir Boudnikoff, l'ancien compagnon de l'interprète de l'indémontable Djadja. Le père d'Ava, la fille d'Aya Nakamura, n'a pas hésité à donner son avis sur son compte Instagram. «Donc quand je parle de laisser ma fille loin, très loin de ça...Tu ne comprends vraiment pas ? Ok ok... Je comprends mieux pour-

quoi tu l'empêches d'appeler papa depuis 5 jours ... Si j'avais su...», a regretté le père de famille. À ce stade, la célèbre chanteuse n'a pas confirmé la véracité des photos publiées sur les réseaux sociaux. Si le couple a fait part d'une grande discrétion, de nombreux internautes ont tenu à célébrer cette union !

Qui est RK, le compagnon d'Aya Nakamura ? C'est donc avec RK

qu'Aya Nakamura a décidé de suivre une histoire d'amour, riche en émotion. RK, de son vrai nom Ryad Kartoum, s'est imposé comme l'une des figures montantes du rap français. Âgé de 24 ans, soit six ans de moins qu'Aya Nakamura, il a sorti son premier album, Insolent, en 2018, certifié disque de platine en seulement cinq mois. Ont suivi Rêves de gosse (2019), Neverland (2020), 100 rancunes (2021), Mentalité (2022) et DLPDA (2024). L'artiste a également multiplié les collaborations, posant aux côtés de Vegedream, Nahir, Vladimir Cauchemar, Marwa Loud ou encore La Fouine. Un mariage qui ne manquera pas d'enjouer les fans d'Aya Nakamura, toujours de plus en plus nombreux !

Mort du ventriloque Michel Dejeneffe : Le papa de Tatayet est décédé à 77 ans, Jeff Panacloc lui rend hommage

Le monde de l'humour est en deuil. Michel Dejeneffe, le ventriloque qui a donné vie à Tatayet pendant plus de quarante ans, est décédé à l'âge de 77 ans. Derrière la célèbre marionnette se cachait un artiste passionné, qui a marqué plusieurs générations de téléspectateurs belges.

Figure incontournable de la scène humoristique belge, Michel Dejeneffe s'est éteint à l'âge de 77 ans, comme l'a annoncé Sudinfo ce vendredi 7 août. Né à Namur le 10 décembre 1948, le ventriloque laisse derrière lui une carrière exceptionnelle, indissociable de Tatayet, la célèbre marionnette en salopette qu'il avait imaginée en 1975. Ensemble, ils auront fait rire plusieurs générations, d'abord dans les cabarets, puis à la télévision, où leur compli-



cité a rapidement séduit le grand public.

Au fil des années, Michel Dejeneffe avait réussi un véritable tour de force : faire oublier le ventriloque pour ne laisser exister que Tatayet. Une prouesse artistique qui a fait de son personnage l'un des plus populaires de Belgique.

Tatayet, une marionnette devenue une véritable star de la télévision. Le succès de Tatayet

prend une nouvelle dimension en 1986 lorsque la RTBF lui confie, aux côtés de Bernard Faure, alias Monsieur Zygo, la présentation du Tatayet Show. Diffusée jusqu'en 1992, l'émission mêle sketches, humour et invités prestigieux, installant durablement la marionnette dans le paysage audiovisuel belge. Très vite, Tatayet dépasse le simple cadre de la télévision. Le personnage enregistre plusieurs disques, ins-

pire des bandes dessinées et des ouvrages, tout en développant un humour qui séduit aussi bien les enfants que les adultes. Grâce à son ton impertinent, il interviewe même plusieurs personnalités politiques belges. Après la fin de son émission, Michel Dejeneffe poursuit sa carrière en France, où il collabore notamment avec Michel Drucker dans Champs-Élysées puis Patrick Sébastien. Pour lui, Tatayet permettait de dire avec humour ce qu'un homme n'aurait parfois pas osé exprimer. Une retraite bien méritée avant un dernier adieu. Après plus de quarante ans passés sur scène, Michel Dejeneffe avait annoncé en 2016 son intention de mettre un terme aux spectacles de Tatayet. À 67 ans, il souhaitait transmettre son savoir-faire à une nouvelle génération de ventriloques

et se consacrer davantage au théâtre contemporain. «Je ne suis pas vraiment triste d'arrêter la scène avec Tatayet. Il est toujours là, à la maison. Je le manipule toujours de temps en temps. Il ne m'a pas quitté...», confiait-il alors à La Dernière Heure.

Depuis l'annonce de sa disparition, les hommages se multiplient, notamment celui de Jeff Panacloc, qui a rendu hommage sur Instagram au «père de la ventriloquie». «J'aime à penser que, quelque part, Tatayet doit être bien triste», a écrit le ventriloque. Avec Michel Dejeneffe disparaît un immense artiste, mais Tatayet, lui, continuera longtemps encore de faire sourire celles et ceux qui ont grandi à ses côtés.

NOUVEAU S LECTIONNEUR DE L' QUIPE D'ALG RIE : LA FAF RETIENT TROIS NOMS

La Direction technique nationale de la F d ration alg rienne de football (FAF) a conclu ce jeudi, au terme d'une r union extraordinaire tenue au Centre technique national de Sidi Moussa, ses travaux relatifs   l'examen des candidatures pour le poste de s lectionneur national. La liste finale a  t  restreinte   trois noms.

Transmise au pr sident de la FAF, Walid Sadi, cette shortlist comprend les techniciens espagnols F lix S nchez et Rafael Ben tez, ainsi que le Belge Tom Saintfiet. Un ultime filtre avant la prise de d cision finale quant   l'identit  du futur patron des Verts, appel    succ der   Vladimir Petkovi .

Succession de Petkovi  : la DTN tranche et retient trois options

La F d ration alg rienne de football entre dans une phase d cisive pour le choix du futur s lectionneur national. Apr s un examen minutieux des dossiers et CV d pos s sur sa table, la Direction technique nationale a arr t  une liste restreinte de trois techniciens  trangers, class s selon l'ordre de priorit  et l'ad quation avec le projet sportif   venir.

Le rapport de la commission technique fait la part belle   l' cole espagnole, tout en conservant une option africaine  prouv e en dernier recours. Voici le d tail du classement :

1. F lix S nchez : la priorit  absolue



L'Espagnol F lix S nchez tr ne en t te de liste et s'impose comme le candidat privil gi  de la DTN. Le technicien espagnol pr sente un profil complet, alliant formation de haut niveau et solide exp rience internationale. Vainqueur de la Coupe d'Asie 2019 avec le Qatar, il a  galement dirig  l' quateur lors de la derni re Copa Am rica.

La DTN estime que sa philosophie ax e sur la b tisse d'un projet   long terme, l'int gration des jeunes talents et une grande flexibilit  tactique   correspond parfaitement   la phase de transition que traverse l' quipe nationale.

De plus, ses pr tentions financi res s'inscrivent pleinement dans la grille

budg taire fix e par l'instance f d rale. 3. Rafael Ben tez : un grand nom, mais un obstacle financier

Le chevronn  technicien espagnol Rafael Ben tez arrive en seconde position. Bien qu'il arbore un palmar s prestigieux sur la sc ne europ enne (titres remport s avec Valence, Liverpool, Chelsea ou encore le Real Madrid), sa candidature suscite deux r serves majeures : son absence totale d'exp rience   la t te d'une s lection nationale, et des exigences financi res tr s  lev es qui pourraient se heurter au plafond budg taire de la FAF.

Le Belge Tom Saintfiet compl te ce podium. Fin connaisseur des arcanes et des sp cificit s du football africain, il s'appuie sur une longue trajectoire

  la t te de multiples s lections du continent (notamment la Gambie et le Mali).

Sa pr sence constitue une option pragmatique et de s curit  en cas d' chec des n gociations avec les deux premiers choix, compte tenu de sa souplesse contractuelle et de sa capacit  d'adaptation rapide aux joutes africaines. La FAF devrait engager dans les prochaines heures des n gociations officielles et directes avec le repr sentant de F lix S nchez afin de sceller les d tails financiers et contractuels. Ce n'est qu'en cas de d saccord final que les dirigeants alg riens se tourneraient vers les options de repli.

SOUAD MASSI VICTIME D'UNE AGGRESSION? LA CHANTEUSE ALG RIENNE R POND AUX RUMEURS



Alors qu'une rumeur d'agression   Hammamet se propageait massivement en ligne, Soud

Massi a pris la parole pour mettre fin aux sp culations. Victime d'une agression   Hammamet ? Soud Massi brise le silence

et r tablit la v rit . Face   une folle rumeur d'attaque   l'arme blanche massivement relay e sur les r seaux sociaux, la chanteuse alg rienne de renomm e internationale r pond aux rumeurs.  tat critique, hospitalisation d'urgence... Que s'est-il vraiment pass  ?

Selon les publications qui ont enflamm  la toile, l'ancien conjoint de l'artiste se serait introduit chez elle avant de l'attaquer sauvagement au couteau sous les yeux de leurs deux filles.

Les rumeurs allaient jusqu'   voquer un foie perfor  et une admission en soins intensifs dans un h pital de Nabeul. Une v ritable onde de choc qui a rapidement plong  ses admirateurs du monde arabe entre effroi et consternation.

Devant la propagation de cette fausse information, Soud Massi a r agi sans attendre via un communiqu  officiel sur

Instagram. Rassurante, la chanteuse a affirm   tre en parfaite sant . Elle a surtout balay  un d tail cl  : elle r side actuellement en France et non en Tunisie, rendant le sc nario relay  en ligne totalement absurde. « Une rumeur totalement infond e circule actuellement   mon sujet sur les r seaux sociaux. Je tiens   vous rassurer : je vais tr s bien, je suis en parfaite sant  et je r side en France, et non en Tunisie. Je vous remercie de ne pas relayer ces fausses informations et de vous fier uniquement   mes canaux officiels », indique la chanteuse dans son communiqu .

Si la rumeur a pris une telle ampleur, c'est qu'elle s'appuyait sur un passif douloureux. Soud Massi avait en effet  t  confront e, il y a quelques ann es,   une grave affaire personnelle li e   son ex-compagnon et   la protection de ses filles, dossier qui avait  t  trait  par la justice.